

Vivement une production en masse des vaccins !

Les détenteurs des brevets de fabrication sont d'un tout autre avis



Page 3

Réunion du Premier secrétaire avec les militants d'El Jadida
Driss Lachgar appelle le chef du gouvernement à mettre fin à la propagande faite autour des cérémonies d'inauguration présidées par les ministres PJD



Page 2

Anne-Marie Moulin : Le Maroc a choisi une politique intelligente pour la vaccination en diversifiant le choix de ses fournisseurs



Entretien

Page 12

L'indice des prix à la production poursuit sa hausse
L'IPPIEM hors raffinage de pétrole a progressé de 0,3% à fin février dernier



Page 13

Ligue des champions
Les réserves du WAC cherchent à convaincre à Johannesburg
Coupe de la Confédération
Sacrés adversaires pour le Raja et la RSB



Page 31

Réunion du Premier secrétaire avec les militants d'El Jadida

Driss Lachguar appelle le chef du gouvernement à mettre fin à la propagande faite autour des cérémonies d'inauguration présidées par les ministres PJD

Actualité

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a présidé jeudi dernier une réunion organisationnelle à El Jadida, dans le cadre d'une série de rencontres organisées dans plusieurs régions et provinces du Royaume, en vue des prochaines échéances électorales.

Dans son allocution prononcée lors de cette réunion, tenue sous le slogan « Un Etat fort et juste et une



société moderniste et solidaire », le dirigeant ittihadhi a vivement critiqué le chef du gouvernement pour la propagande menée tambour battant autour des cérémonies d'inauguration présidées par les ministres de son propre parti, le PJD, et notamment celles diffusées par la télévision nationale dans ses bulletins d'information.

Driss Lachguar a également appelé le comité provincial des élections à El Jadida à élaborer un programme de rencontres avec les habitants de cette ville autour des tables de l'Iftar et à discuter avec eux du programme électoral.

S'adressant aux militants et aux responsables des divers secteurs ittihadhis dans la province, le Premier secrétaire a souligné que le Maroc est considéré comme un modèle dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, puisqu'il est bien placé aujourd'hui au niveau international en termes de vaccination.

Driss Lachguar n'a pas manqué, non plus de souligner que la générosité publique doit être surveillée pour qu'elle ne soit pas utilisée dans les campagnes électorales, tout en se félicitant de la stabilité dont jouit notre pays. Raison pour laquelle, il a affirmé

que pour mettre sur pied des institutions fortes, le Maroc a besoin d'un gouvernement fort.

Le Premier secrétaire de l'USFP a appelé à ouvrir un dialogue avec les citoyens, à écouter leurs doléances, et à mettre en place des comités locaux démocratiques pour l'élection des têtes de listes.

Il convient de rappeler que Driss Lachguar était accompagné du membre du Bureau politique Mehdi Mezouari, alors que Khalid El Qandili a assisté à cette réunion en tant qu'invité d'honneur.

H.T

“
La générosité publique doit être contrôlée afin de ne pas être utilisée dans les campagnes électorales

Le Maroc plaide pour la promotion de la coopération arabo-japonaise

Le Maroc, qui entretient des relations distinguées avec le Japon, est disposé à mettre à profit tous les moyens disponibles pour contribuer à promouvoir le dialogue politique arabo-japonais et à le hisser à un niveau de véritable coopération, a affirmé, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Nasser Bourita, qui intervenait par visioconférence dans le cadre de la deuxième session de la Réunion ministérielle du dialogue politique arabo-japonais, a relevé que cette coopération doit se baser sur une vision claire et des plans d'action réalistes pour renforcer les intérêts mutuels et réaliser des bénéfices communs.

Cette réunion permet à juste titre de propulser le processus de ce dialogue vers des niveaux plus élevés et de passer de la consultation au lancement d'initiatives et de programmes concrets "en harmonie avec notre quête commune pour réaliser le développement durable au profit de nos peuples et de notre région, dans une logique gagnant-gagnant", a-t-il dit.

La coopération arabo-japonaise, sur les plans économique et politique, constitue l'un des forums de dialogue les plus importants qui existent entre les pays arabes et d'autres pays amis, visant à consolider les fondements de la consultation et de la coopération pour atteindre l'intérêt commun et le bénéfice mutuel, a précisé Nasser Bourita.

Il a, en outre, souligné que cette coopération est devenue une nécessité impérieuse afin de pouvoir faire face aux défis, tels que ceux imposés par la pandémie de Covid-19, qui ont mis à l'épreuve la cohésion de la communauté internationale et montré qu'il n'y a pas de sortie de crises mondiales qu'à travers des efforts intensifiés et d'échange de nouvelles expertises et informations sans favoritisme ni monopolisation des solutions.

A cet égard, le ministre a salué l'esprit de solidarité que le Japon a exprimé envers les pays arabes dans la lutte contre le nouveau coronavirus, ainsi que les aides octroyées par le gouvernement nippon pour surmonter cette épreuve et atténuer ses répercussions, précisant que le Maroc, à titre d'exemple, a bénéficié d'un soutien sous forme de prêt de 200 millions de dollars à des conditions préférentielles, en plus de diverses subventions pour faire face aux impacts social et économique de la pandémie.

D'autre part, Nasser Bourita a indiqué que le point "Sécurité maritime, droit international et sécurité énergétique", qui fait partie de l'ordre du jour de cette réunion reflète, sans aucun doute, l'importance de cette question pour les parties arabe et japonaise, et ce pour deux raisons, premièrement la région arabe représente un facteur d'équilibre et de stabilité pour les approvisionnements énergétiques dans le monde et deuxièmement le partenaire japonais importe environ 90% de ses besoins éner-

gétiques des pays de la région.

"Partant de la logique de l'intérêt mutuel, nous sommes appelés aujourd'hui à adopter une approche commune englobant un effort international qui dépasse les frontières institutionnelles traditionnelles, pour garantir le respect de la sécurité et la stabilité des passages maritimes dans la région arabe, de façon à contribuer à la fluidité du trafic", a-t-il insisté. A cet égard, il a souligné que le Maroc, situé au carrefour le plus important du monde (le Détroit de Gibraltar connaît chaque jour le passage de plus de 300 navires de commerce et 500.000 tonnes de carburant), et qui conduit 95% de ses échanges commerciaux internationaux via la navigation maritime, est conscient de l'importance vitale de cette activité en tant que levier fondamental de développement et appelle à assurer la sûreté, la sécurité et la durabilité du trafic maritime.

"Le Royaume souligne également la nécessité de respecter le droit international et les règles de navigation maritime, qui ne devraient être soumises à aucune contrainte ou ingérence", a-t-il ajouté. Pour ce qui est des relations maroco-japonaises, Nasser Bourita a indiqué qu'elles représentent un modèle d'interaction fructueuse et durable, dont le succès n'a pas été entravé par la distance géographique ou la différence culturelle.

L'une des illustrations de cette interaction, a-t-il ajouté, est le choix de 75 entreprises japonaises d'investir au Maroc, outre les projets économiques

et sociaux réalisés par l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA) dans diverses régions du Royaume.

Il s'agit aussi de la tenue de "la 5ème Commission mixte Maroc-Japon" en janvier 2020 qui a contribué à enrichir le cadre juridique des relations bilatérales à travers la conclusion de deux nouveaux accords concernant l'encouragement et la protection des investissements et la suppression de la double imposition, a-t-il noté.

Le ministre a, de même, souligné que le Maroc, sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est déterminé à promouvoir ses relations avec le Japon afin de couvrir des domaines plus larges, à œuvrer de concert pour consolider les règles de la coopération internationale fondées sur le respect de la souveraineté des Etats, leur intégrité territoriale et leurs constantes nationales, et à contribuer au soutien des excellentes relations liant les pays arabes et le Japon.

Il est question aussi de renforcer les relations de partenariat et de coopération entre le Japon et les pays africains, notamment dans le cadre de la "Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique", sur laquelle le Royaume mise en tant que plateforme pour mettre en œuvre des projets de développement économique et social qui servent les intérêts du continent, et non pour les entraver de soumissions politiques stériles, a-t-il poursuivi.

Vivement une production en masse des vaccins !



La pénurie de vaccins anti-Covid-19 n'est pas une fatalité. Il est possible d'en fabriquer en grande quantité pour satisfaire à une demande qui dépasse actuellement largement l'offre. Le Maroc en est conscient. La signature, en août dernier, de deux accords de coopération avec le laboratoire chinois "Sinopharm CNBG" (China National Biotec Group Company Limited), s'est traduite par la participation du Royaume aux essais cliniques de la phase 3 du vaccin anti-Covid chinois. En contrepartie, le pays devait non seulement être parmi les premiers servis en vaccin, mais également acquérir l'expertise pour produire lui-même son précieux antidote, crucial pour rétablir l'équilibre sanitaire, social et économique du pays. Huit mois plus tard, force est de constater que les termes de l'accord tardent à être honorés.

Des brevets sous scellés

Sur les 45 millions de doses commandées auprès de Sinopharm CNBG, le Maroc n'en a reçu qu'une infime partie (2,5 millions de doses). Le transfert d'expertise se fait également attendre. En cause, les brevets de fabrication. En réalité, cette situation était courue d'avance dans le monde entier, et pas uniquement au Maroc. Pour preuve, au printemps 2020, conscient de la pénurie de vaccins

à venir, Ursula von der Leyen, la cheffe de la Commission européenne, et Emmanuel Macron, le président français, avaient proposé de faire des vaccins contre la Covid-19 des « biens publics mondiaux » avec pour objectif d'échapper au monopole des industriels. Malheureusement, ces belles paroles ne furent jamais suivies de faits. Aujourd'hui, la production de doses est toujours réservée aux seuls laboratoires détenteurs de brevets.

Ce n'est pas une surprise en soi. La doctrine a changé. La France qui militait dans un premier temps pour la libération des brevets, soutient désormais les géants pharmaceutiques qui engrangent des milliards de chiffres d'affaires, en limitant la capacité des nations à produire et à vacciner. Mais tous les espoirs sont encore permis. A la différence de la France, Joe Biden, le nouveau président des Etats-Unis, réfléchirait à lever temporairement les brevets pour favoriser l'accès des pays du Sud aux vaccins. Une décision fébrilement attendue par plusieurs nations dont le Kenya, l'Inde ou encore l'Afrique du Sud. Ces dernières réclament depuis plusieurs mois une dérogation collective aux brevets dans le cadre de l'OMS. Le but étant d'assurer leur propre production de vaccins génériques. Le Parlement italien a également demandé à son gouvernement de militer pour un changement de po-

sition de la Commission européenne, d'autant que les possibilités légales ne manquent pas, afin de libérer les capacités de production des vaccins en levant les brevets détenus par Pfizer, AstraZeneca, Moderna, ainsi que les autres multinationales pharmaceutiques.

Des outils juridiques pour casser les monopoles

Si les brevets assurent aux industriels un monopole de vingt ans selon le droit de l'OMC, ils ne sont pas pour autant indéboulonnables. Des outils permettent de casser ces monopoles, surtout en cas d'insuffisance de production, ce qui est le cas actuellement, ou bien en cas d'urgence sanitaire ou nationale. En l'occurrence, la licence d'office ou la licence obligatoire. Les licences d'office sont émises sur décision des pouvoirs publics. Pour en produire, il suffira d'un simple décret des gouvernements. Une stratégie qui a permis à Israël, pays le plus avancé en matière de vaccination, d'importer d'Inde une version générique d'un candidat traitement de Covid produit par ABBVie.

Mais cet exemple n'a pas fait d'émules, alors que dans les faits, les licences obligatoires ou d'office permettront à des entreprises publiques ou privées de produire les vaccins anti-Covid-19 sans pour autant avoir le brevet de fabrication. Mais encore faudra-t-il obtenir la recette de la potion magique du vaccin. Si en France, la réquisition du procédé de fabrication est juridiquement possible dans le cadre de la loi d'urgence du 23 mars 2020, ce ne serait pas le cas au Maroc.

D'où l'intérêt de mener ce

combat aux côtés de l'OMS et/ou de l'OMC. Surtout qu'il n'est pas perdu d'avance. Plusieurs pays ont par le passé gagné une bataille similaire face aux puissants laboratoires. Une autre époque certes, mais pourquoi ne pas s'en inspirer ?

S'inspirer de la pandémie du Sida

Aux prémices des années 2000, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Brésil, et d'autres pays du Sud n'ont pas hésité à défier les géants de la pharmacie. Comment ? En produisant leurs propres médicaments génériques anti-Sida. En 2001, les firmes pharmaceutiques à Pretoria, en Afrique du Sud, ont contre-attaqué en justice, avant de retirer leurs plaintes face au tollé public provoqué. Résultat, les médicaments génériques anti-VIH ont continué à être commercialisés à des prix abordables, sauvant ainsi la vie de milliers de personnes.

En somme, il est dans les cordes des gouvernements de reprendre la main sur le processus de production. Quand bien même ce serait un vrai coup dur pour les labos, qui ont réussi en un temps record à trouver le précieux antidote. Mais cela ne pèse pas lourd dans la balance face à l'urgence absolue de la situation. La balle est plus que jamais dans le camp des gouvernements.

Chady Chaabi



Les détenteurs des brevets de fabrication sont d'un tout autre avis

Alain David, député français

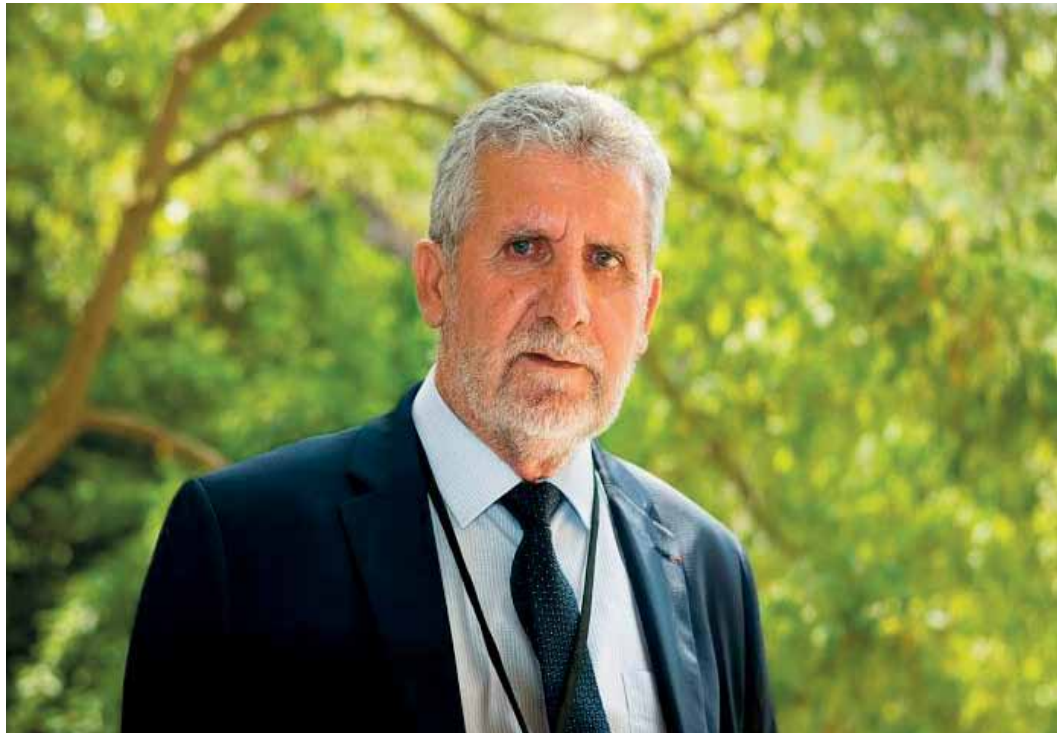
La France doit ouvrir une représentation diplomatique au Sahara marocain

Alain David, député de la 4^{ème} circonscription de la Gironde (Sud-ouest de la France), a appelé son pays à adhérer à la dynamique actuelle autour de la question du Sahara et ouvrir une représentation diplomatique dans cette région du sud du Maroc.

"La France doit suivre les pays qui ont d'ores et déjà ouvert une représentation diplomatique. Il faut que la France, qui est un grand pays ami du Maroc, soit présente et puisse avoir une représentation forte dans cette partie", a déclaré le député français qui a pris part à une conférence virtuelle sur "la question du Sahara marocain", organisée conjointement par l'Association des étudiants marocains de Bordeaux (EMB) et le consulat général du Royaume dans cette même ville.

Cette conférence, organisée autour de deux principales thématiques: "Enjeux et perspectives de la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur ses territoires du Sud" et "Le rôle de la France et de l'Union européenne dans la résolution du conflit du Sahara marocain", a été l'occasion pour échanger avec le député de la 4^{ème} circonscription de la Gironde et avec Me Hubert Seillan, avocat au barreau de Paris et président de la Fondation France Maroc paix et développement, autour des récents développements de la question du Sahara.

"Le Maroc est la porte de l'Europe mais également la porte de l'Afrique. Je pense que le Maroc est



le plus apte à nous protéger de toute intrusion ou développement du terrorisme dans cette partie de l'Afrique", a-t-il ajouté.

De son côté Me Hubert Seillan a affirmé qu'"il y a de grands intérêts que la France ait une représentation diplomatique à Laïyoune ou à Dakhla", ajoutant que "le Maroc

est un pays auquel on doit accorder une attention considérable car, par le Sahara, il nous apporte (aux Européens) une sécurité exceptionnelle."

Cette conférence, qui a traité de l'ouverture de consulats au Sahara et de l'accroissement des investissements nationaux et internatio-

naux sur cette partie des territoires marocains, s'inscrit dans le cadre d'une série d'événements autour de la question du Sahara marocain que nous comptons organiser", a confié, à la MAP, El Maamoun Fikri, président de l'Association EMB.

Ces activités s'inscrivent dans le

cadre du suivi de l'actualité économique, juridique et politique du Maroc et prouve l'engagement de la société civile marocaine à l'étranger à défendre la cause nationale et à assurer une plus grande diffusion des dernières victoires acquises par le Royaume concernant notre question nationale", a-t-il ajouté.

Le Polisario, un ramassis de terroristes

L'UE devrait inclure les séparatistes sur sa liste noire

Tout comme l'ONU ou le Département d'État américain, l'Union européenne (UE) dispose de sa propre liste du terrorisme. Elle y inclut les entités, groupes ou organisations impliqués dans des actes terroristes et devant faire l'objet de mesures restrictives, de sanctions ou de poursuites. L'UE effectue à intervalles réguliers, au moins tous les six mois, un monitoring de ces entités qui s'activent à travers le monde.

La dernière mise à jour de la liste européenne du terrorisme a été réalisée en février dernier. Elle se fait sur la base d'un échange d'informations entre les Etats membres sur les nouveaux faits et développements survenus en ce qui concerne les personnes, groupes et entités déjà inscrits sur la liste ou ceux devant en faire par-

tie au vu de la menace qu'ils représentent ou de la gravité des actes qu'ils ont commis.

Selon le règlement de l'Union européenne, sont "éligibles" à cette liste les personnes, groupes ou entités faisant l'objet d'enquêtes ou de poursuites concernant un acte terroriste ou la tentative visant à commettre ou faciliter un tel acte ou ayant été condamnés pour de tels faits.

Les menaces sécuritaires de plus en plus pesantes dans la région sahélo-saharienne focalisent aujourd'hui l'attention. Au centre de ces préoccupations, l'on retrouve le Polisario, qui, devant l'effritement de la thèse indépendantiste et voulant offrir à "ses adhérents" de nouvelles perspectives, a succombé très tôt aux sirènes du terrorisme jihadiste.

Outre le banditisme, le crime organisé et les trafics en tous genres, la propension au jihadisme chez les éléments du Polisario a été révélée par de nombreux rapports de services de renseignements occidentaux, des ONG, des organisations internationales et des centres de recherche indépendants. Ses mouvements et ses activités belliqueuses dans la zone sahélo-saharienne sont illustrés et documentés grâce à la technologie qu'offre aujourd'hui la surveillance par satellites.

Certains de ses dirigeants font l'objet de poursuites en Europe et ailleurs pour des faits criminels avérés.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, beaucoup de groupes terroristes qui s'activaient à travers le monde ont retrouvé une nou-

velle jeunesse.

En Afrique du Nord par exemple, le GSPC algérien devenu plus tard AQMI, après avoir prêté allégeance à Al Qaïda, compte parmi ses membres plusieurs éléments du Polisario, rompus aux techniques de combats dans le désert et au banditisme.

Le phénomène d'enrôlement des jeunes des camps de Tindouf dans le terrorisme jihadiste a pris de l'ampleur au fur et à mesure que l'étau se resserre autour de la thèse indépendantiste, à la faveur des victoires diplomatiques du Royaume et de l'unanimité internationale autour de son projet d'autonomie dans les provinces du Sud.

L'une des premières illustrations des liens entre AQMI et les séparatistes remonte, selon le Centre européen de renseignement

stratégique et de sécurité, à décembre 2003 lorsque les services de sécurité mauritaniens ont arrêté un certain Baba Ould Mohammed Bakhili, cadre du Polisario, et plusieurs de ses lieutenants pour leur implication dans le vol d'explosifs dans les locaux de la Société nationale mauritanienne de l'industrie minière (SNIM). L'arsenal devait servir à commettre des attentats contre des intérêts occidentaux, notamment en Mauritanie.

Des indices plus probants ont émergé à l'occasion de l'attaque menée en juin 2005 par le GSPC contre une caserne des forces de sécurité mauritaniennes à Lamghiti, conduite par l'Algérien Mokhtar Belmokhtar avec l'appui de membres du Polisario.

Selon des spécialistes du terrorisme, les jeunes polisariens

► recrutés pour le jihad sont entraînés dans des camps militaires principalement en Algérie et au Mali, alors que d'autres suivent leur formation auprès du groupe radical somalien Al-Shabaab.

Omar Ould Sid'Ahmed Ould Hamma, dit "Omar Sahraoui", est un autre cadre d'AQMI issu du Polisario qui avait commandité des opérations d'enlèvement en Mauritanie d'humanitaires espagnols et français et qui avait été arrêté en 2010 et condamné par les autorités mauritaniennes.

Une vingtaine de ses complices, des militaires du Polisario, avaient été arrêtés pour les mêmes motifs.

L'autre cas non moins intéressant est celui de Mohamed Fadel Ould Mohamed Salem. Né dans les camps de Tindouf, cet homme a été envoyé en Russie pour y poursuivre ses études, mais a été récupéré par des islamistes radicaux qui l'ont persuadé de se rendre en Tchétchénie pour y pratiquer le djihad contre les Russes. Arrêté au Kazakhstan, il y a été condamné à quatre ans de prison suite auxquels il a été expulsé vers l'Algérie.

Aujourd'hui, à côté d'AQMI, l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS) vise de nouvelles cibles. Dirigé par Adnan Abou Walid al-Sahraoui, membre du Polisario et ancien Emir d'Al Qaïda et du Mujao, l'EIGS mène ses opéra-



tions tout au long de la bande sahélo-saharienne.

Bête noire des Américains et des Français, Abou Walid Al Sahraoui est le terroriste le plus recherché d'Afrique de l'Ouest. De son vrai nom Lahbib Ould Abdi Ould Saïd Ould El Bachir, "l'Emir du désert" a grandi à Laâyoune avant de rejoindre le Polisario en 1992 où son processus de radicalisation a

commencé auprès de la mouvance islamiste des camps de Tindouf.

Chef d'une "katiba" (unité) du Mujao au Mali en 2010, il rejoint quelques années plus tard les rangs d'Al Qaïda au Maghreb (AQMI), puis l'Etat islamique.

Si l'essentiel de l'activisme d'AQMI et de l'EI est concentré aujourd'hui principalement en Afrique, les dernières révélations

de certains médias sur l'existence d'un noyau jihadiste en Allemagne et l'arrestation, lundi dernier par la police espagnole, d'un activiste du Polisario pour terrorisme, devraient être perçues comme une alerte sérieuse.

L'Union européenne, qui continue à ouvrir ses juridictions au Polisario pour saboter ses propres accords commerciaux avec le

Maroc, ne devrait-elle pas placer cette organisation dans sa liste de terrorisme ? Ne devrait-elle pas ouvrir une enquête sérieuse sur le détournement de ses aides humanitaires par le Polisario et sur les crimes contre l'humanité perpétrés par ses dirigeants ? Ne devrait-elle pas prendre la réelle mesure de la menace sécuritaire qui la guette depuis Tindouf ?

La régionalisation avancée au centre d'un colloque à Dakhla

La FSJES d'Agdal et le Conseil régional de Dakhla-Oued Eddahab signent une convention de partenariat portant sur la formation continue et le partage d'expertise et de connaissances



La régionalisation et les politiques publiques territoriales dans les provinces du Sud: Approches territoriales et de développement" a été au centre d'un colloque national organisé, mardi à Dakhla, à l'initiative de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) Agdal à Rabat.

Cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre de la diplomatie universitaire et la première édition de l'université thématique des politiques publiques territoriales, en partenariat avec le groupe

de recherche Ibn Khaldoun et en coopération avec le Conseil régional de Dakhla-Oued Eddahab et l'Association de la régionalisation avancée et de l'autonomie dans la région de Dakhla-Oued Eddahab.

Lors de cette rencontre, les participants à ce colloque ont ainsi débattu des objectifs de la régionalisation avancée dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement au niveau des provinces du Sud du Royaume.

S'exprimant à cette occasion, Miloud Belkadi, professeur à la

FSJES-Agdal à Rabat, a souligné que la constitutionnalisation de la régionalisation avancée a dominé les débats publics, partant du fait qu'elle a constitué un cadre approprié basé sur la gouvernance territoriale pour faire face aux défis économiques et sociaux et de développement.

Il a dans ce sens indiqué que la régionalisation avancée est un système de gestion de la chose locale basée sur la proximité, d'autant plus qu'elle est un choix stratégique axé sur le principe de subsidiarité, notant que les régions de

Dakhla-Oued Eddahab et Fès-Meknès figurent parmi les premières régions ayant mis en œuvre les fondements d'une régionalisation avancée efficace.

De même, il a fait savoir que la réussite de la régionalisation avancée est tributaire des médias institutionnels, en assurant un marketing territorial fort.

Pour sa part, le coordinateur du groupe de recherche Ibn Khaldoun pour l'évaluation des politiques régionales et la territorialité des politiques publiques, Ahmed Boujdad, a mis l'accent dans son intervention axée sur "La gestion de l'état d'urgence sanitaire au Maroc à la lumière de la politique régionale" sur la priorisation des questions essentielles et des rôles entre l'acteur central et les acteurs territoriaux, en soulignant l'importance de l'intelligence territoriale et des spécificités de chaque région pour mieux gérer cette crise.

De son côté, Abdelaziz Laaroussi, professeur à la FSJES Agdal à Rabat, a mis en exergue dans son intervention sur "les dimensions territoriales et internationales des droits de l'Homme dans les provinces du Sud", l'intégration de l'approche des droits de l'Homme dans les politiques publiques territoriales ayant permis au Maroc de garantir ces droits aux niveaux national et régional.

Il a expliqué que la politique régionale tend à moderniser la gestion des structures de l'Etat et à assurer leur efficacité et efficacité, en mettant en relief le rôle primordial entre la région et l'Etat en termes de concrétisation des questions économiques, sociales et environnementales.

Après avoir rappelé le rôle central des Commissions régionales des droits de l'Homme dans les provinces du Sud, il a noté que l'Exécutif dans le cadre de sa politique publique, veille à la mise en œuvre du plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme, en étroite coordination avec les Conseils régionaux.

Le Conseil régional de Dakhla-Oued Eddahab et la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) Agdal à Rabat avaient signé, lundi à Dakhla, une convention de partenariat et de coopération portant sur la formation continue et le partage d'expertise et de connaissance scientifique.

Signée par le président du Conseil régional, El Khattat Yanja, et le doyen de la FSJES d'Agdal, Farid El Bacha, cette convention vise à créer des cellules de réflexion, de recherche et de consultation entre les deux institutions concernant plusieurs questions d'intérêt commun.



New York au théâtre *L'Europe à la traîne*



Les New-Yorkais ont retrouvé vendredi le plaisir des spectacles vivants avec la réouverture des théâtres rendue possible par une campagne massive de vaccinations, au moment où l'OMS dénonce à l'inverse la lenteur de l'immunisation contre le Covid-19 en Europe où plusieurs pays ont durci leurs mesures sanitaires.

Théâtres et salles de concert de la capitale culturelle américaine, fermés depuis le 12 mars 2020 rouvrent leurs portes, avec une capacité limitée à 100 personnes. Le président Joe Biden a toutefois appelé la population des Etats-Unis à respecter les mesures sanitaires, en particulier le port du masque, et demandé aux clubs sportifs de ne pas rouvrir les stades à leur pleine capacité.

De l'autre côté de l'Atlantique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pourfendu jeudi la lenteur de la vaccination en Europe, un retard qu'elle a qualifié d'"inacceptable". "La situation régionale est la plus inquiétante que nous ayons observée depuis plusieurs mois", a déploré dans un communiqué Hans Kluge, le directeur pour l'Europe de l'Organi-

sation mondiale de la santé.

Dans cette zone, qui inclut une cinquantaine de pays dont la Russie et des Etats d'Asie centrale, le nombre des nouveaux décès causés par le Covid-19 a dépassé les 24.000 la semaine passée et se rapproche "rapidement" du million, selon l'OMS.

En moyenne, d'après la base de données de l'AFP, 0,31% de la population de la zone reçoit une dose chaque jour. Si ce rythme est près de deux fois plus élevé que celui du reste du monde (0,18%), il est nettement moins élevé que celui de la zone Etats-Unis/Canada (0,82%), championne dans ce domaine. "Le déploiement de ces vaccins est d'une lenteur inacceptable", a déploré Hans Kluge, appelant l'Europe à "accélérer le processus en renforçant la production, en réduisant les obstacles à l'administration des vaccins et en utilisant la moindre dose que nous avons en stock".

En Belgique, la police a fait usage de canons à eau jeudi à Bruxelles pour disperser un vaste rassemblement dans un parc qui avait été interdit par les autorités en raison de la pandémie. Les policiers ont essuyé des jets de pro-

jectiles au moment d'intervenir et l'un d'eux au moins a été blessé. Plusieurs participants ont été arrêtés.

Face à la troisième vague, le reste de l'Europe multiplie les mesures pour tenter de limiter la propagation du virus, en particulier concernant les voyages.

L'Allemagne, où le président Frank-Walter Steinmeier vient de recevoir sa première dose du vaccin d'AstraZeneca, va renforcer pour les "huit à 14 prochains jours" les contrôles autour de ses frontières terrestres.

La Finlande, qui comptait confiner une partie de sa population à dû toutefois revoir sa copie après des réserves sur la légalité du projet.

A contre-courant, la Bulgarie a décidé d'assouplir les restrictions à trois jours des législatives, malgré une mortalité au plus haut.

Le gouvernement britannique a annoncé vendredi débloquer une enveloppe d'environ 400 millions de livres (470 millions d'euros) pour accompagner la réouverture, après le confinement, de 2.700 organisations culturelles mises à mal par le coronavirus, dont le festival de Glastonbury.

Au Canada, l'Ontario va activer un "frein d'urgence" à compter de samedi pendant au moins quatre semaines, a annoncé jeudi son Premier ministre Doug Ford, lors d'un point presse. Le Québec, deuxième province la plus touchée, a également instauré un confinement dans plusieurs régions en plus de maintenir un couvre-feu depuis début janvier.

En Asie, la situation se complique au Japon où le gouvernement devrait annoncer jeudi de nouvelles restrictions régionales, notamment à Osaka où les autorités régionales ont demandé à ce que la flamme olympique évite cette métropole pour limiter les contaminations.

Les jeux Olympiques de Tokyo, retardés d'un an en raison de la pandémie, doivent se dérouler du 23 juillet au 8 août prochains.

En France, la course cycliste Paris-Roubaix a été reportée du 11 avril au 3 octobre. La "reine des classiques" avait déjà été reportée puis annulée en 2020.

L'ATP 500 de Rio, principal tournoi de tennis d'Amérique du Sud, a lui été annulé en raison de l'aggravation de la pan-

démie au Brésil.

Le concours Eurovision de la chanson, qui a lieu en mai à Rotterdam, aux Pays-Bas, devrait en revanche pouvoir accueillir un public limité, dans le cadre d'un test.

Le Covid a fait plus de 2,8 millions de morts dans le monde, selon un bilan établi par l'AFP, notamment aux Etats-Unis et au Brésil, qui vient de connaître son mois le plus meurtrier.

Si plus de 580 millions de doses de vaccins contre le Covid ont été administrées dans le monde, selon un comptage de l'AFP mercredi à 13H00 GMT, leur répartition reste très inégale sur la planète.

Selon une étude en Grande-Bretagne, près d'une personne sur sept testée positive au coronavirus souffre encore de symptômes de la maladie trois mois plus tard.

D'après cette étude sur le "Covid long" du Bureau national des statistiques (ONS), 13,7% d'un échantillon de plus de 20.000 personnes contaminées par le virus entre le 26 avril 2020 et le 6 mars 2021 présentaient des symptômes, comme de la fatigue et des douleurs musculaires, durant au moins douze semaines.

Soins intensifs saturés et longues listes d'attente à Damas

Aux urgences à Damas, une septuagénaire luttant contre le coronavirus attend qu'un lit se libère en soins intensifs. Dans la capitale syrienne, le secteur médical est dépassé par l'explosion des contaminations.

Gémissant et respirant avec difficulté, la patiente a été placée sous oxygène. Accompagnée par son fils, elle est allongée sur un lit, sous la lumière blafarde d'une pièce carrelée, où les malades et leurs proches se côtoient dans une proximité inquiétante. "Nous recevons beaucoup de cas qui ont besoin de respirateurs ou de soins intensifs", confirme le docteur Asmaa Sbayni, deux masques chirurgicaux sur le visage, son stéthoscope et un oxymètre autour du cou. "Il y a des cas pour lesquels on ne peut rien faire", poursuit avec émotion la médecin de 26 ans. "Ils meurent devant nous".

A la mi-mars, les unités de soins intensifs mobilisées pour le coronavirus à Damas ont atteint un taux d'occupation de 100%, s'était alarmé le ministère de la Santé. Des patients nécessitant des soins intensifs ont même dû être transférés de la capitale vers d'autres provinces.

Aux urgences de l'hôpital al-Mouwasat, Mme Sbayni inscrit au registre les données d'une dizaine de malades dont elle s'est occupée en une seule journée. "Nous recevons parfois plus de 40 cas par jour, c'est plus que ce que nous pouvons traiter", déplore-t-elle.

Ces dernières semaines, les autorités ont plusieurs fois évoqué une hausse des contaminations, pressant le public de respecter les mesures sanitaires de protection.

Officiellement, les zones contrôlées par Damas – environ deux tiers du pays en guerre – ont enregistré



19.000 cas de Covid-19, dont un peu plus de 1.200 décès. Médecins et organisations onusiennes estiment toutefois que le nombre de cas est bien plus élevé. Et ce notamment en raison du nombre limité de tests, explique le bureau onusien de la coordination des affaires humanitaires (Ocha).

Si l'année dernière le gouvernement a imposé des restrictions sur les déplacements et les ouvertures des commerces, il a été contraint de lever ces mesures, dans un pays déjà confronté à une grave crise économique.

L'hôpital al-Mouwasat est l'un des principaux établissements mobilisés à Damas pour lutter contre le coronavirus. Dans son bureau, son directeur Essam al-Amine suit en direct sur des écrans la situation en soins intensifs et

dans son service d'isolement doté de 70 lits. Son téléphone sonne sans cesse. "Nous n'avons pas encore atteint le pic", met en garde le médecin. "Les chiffres augmentent quotidiennement".

Les établissements de santé accueillent "uniquement les cas les plus graves", explique-t-il. Mais "des dizaines de cas", souffrant de symptômes plus légers, "se soignent à domicile, après avoir été suivis par un médecin spécialisé".

Les chiffres officiels ne traduisent que "les résultats des tests PCR réalisés dans les hôpitaux et pour les voyageurs", reconnaît-il. "La Syrie est en état de guerre et soumise à un siège", ajoute le directeur, en allusion aux sanctions. "Elle ne dispose pas de tests de dépistage en grande quantité".

Fin février, Damas a lancé les vaccinations de quelque 2.500 soignants, grâce à des doses envoyées par "un pays ami".

Par le biais de Covax, l'initiative de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour les pays les plus pauvres, les zones gouvernementales et du nord-est (sous contrôle kurde) doivent recevoir dans un premier temps 912.000 doses du vaccin AstraZeneca. Initialement prévue en avril, la livraison a été retardée "au moins jusqu'à mai", a indiqué à l'AFP la directrice du bureau de l'OMS pour la Syrie, Akjelmal Magymova.

Un récent rapport onusien rappelait "la fragilité du système de santé syrien et son manque de personnel", la guerre n'ayant pas épargné les infrastructures médicales.

Citant des statistiques officielles, le rapport faisait état de 654 contaminations parmi le personnel médical, dont 29 décès.

A l'hôpital al-Mouwasat, le médecin spécialiste en septicémie Ali Rostom ne cache pas son soulagement en apprenant qu'un patient a quitté les soins intensifs. Il demande aux infirmiers de stériliser le lit pour y installer un nouveau malade et lui garantir une "chance de survie". Lui aussi évoque "une explosion des cas". "Les lits en soins intensifs ne sont jamais vides", confirme son collègue Bassam Qaader. "Il y a toujours des gens sur les listes d'attente".

Instinctivement, il baisse la voix quand arrive une ambulance, sirène hurlante. "Le corona n'est pas à prendre à la légère".

A la barre, des secouristes expliquent que George Floyd était mort à leur arrivée

Le premier ambulancier arrivé pour secourir l'Afro-Américain George Floyd a raconté jeudi devant le tribunal de Minneapolis l'avoir trouvé mort, avec plusieurs policiers "sur lui". "Quand je suis arrivé, il était mort, et quand je l'ai déposé à l'hôpital, il était toujours en arrêt cardiaque", a déclaré Derek Smith au quatrième jour du procès pour meurtre du policier blanc Derek Chauvin.

Le 25 mai, dans cette grande ville du nord des Etats-Unis, quatre agents ont voulu interpellé le quadragénaire noir soupçonné d'avoir écopé un faux billet dans une épicerie. Pour le maîtriser, ils l'ont plaqué au sol, menotté, et se sont appuyés sur lui pendant plus de neuf minutes.

Le plus expérimenté d'entre

eux, Derek Chauvin, 45 ans dont 19 au service de la police de Minneapolis, a maintenu son genou sur le cou de George Floyd même une fois celui-ci évanoui, et jusqu'à l'arrivée d'une ambulance. "Les agents étaient toujours sur lui quand je me suis approché", a raconté le secouriste Derek Smith, qui a immédiatement cherché le pouls de l'Afro-Américain au niveau de l'artère carotide. "Je n'en ai pas trouvé, j'ai pensé que le patient était mort."

Une fois dans l'ambulance, une machine a confirmé que son rythme cardiaque était "plat", a ajouté son collègue Zachary Bravinder. "Cela veut dire que le coeur ne pompait pas de sang, ce n'est pas bon signe..."

Les deux hommes ont essayé de le ressusciter. "C'était un être humain, j'ai essayé de lui donner

une seconde chance", a expliqué Derek Smith. Mais leurs efforts sont restés vains.

Derek Chauvin, qui encourt 40 ans de prison, plaide non coupable dans ce dossier qui a suscité des manifestations géantes contre le racisme et les violences policières de New York à Seattle, mais aussi Tokyo, Paris ou Sydney. Son avocat, Eric Nelson, assure qu'il n'a pas causé la mort de George Floyd et que ce dernier a succombé à une overdose. L'autopsie officielle a bien retrouvé des traces de fentanyl, un puissant opiacé de synthèse, dans le corps de l'Afro-Américain mais a identifié "la compression du cou" comme cause de décès.

Des experts médicaux seront convoqués pour en débattre, mais dès jeudi, l'avocat du policier a cherché à étayer sa thèse lors de

l'audition de Courtney Ross, une femme blanche de 45 ans qui a entretenu une relation intime avec George Floyd de 2017 à sa mort.

Très émue, cette mère de deux enfants a dépeint un homme "plein d'énergie", "doux" avec qui la vie était "une aventure" avant d'évoquer avec pudeur leur consommation de drogues.

"C'est une histoire classique de gens qui deviennent dépendants aux opiacés parce qu'ils souffrent de douleurs chroniques. Moi c'était au cou, lui au dos...", a-t-elle simplement expliqué.

Me Eric Nelson l'a alors assailli de questions sur la nature des drogues consommées, sur les effets de certaines pilules et sur un séjour à l'hôpital de George Floyd, début mars dernier, pour overdose.

L'avocat de la défense s'est fait

tout aussi combattif face au dernier témoin appelé à la barre jeudi: un officier de police, tout juste retraité qui, le 25 mai, a lancé l'enquête interne sur la mort de George Floyd.

Me Nelson a levé plusieurs "objections" pour empêcher David Ploeger de répondre, notamment quand l'accusation lui a demandé s'il pensait que les agents auraient dû relâcher plus tôt leur pression.

Le juge l'a malgré tout autorisé à répondre. Et il fut très clair: "quand M. Floyd n'opposait plus aucune résistance, les agents auraient pu cesser de le maintenir".

Le procès de Derek Chauvin doit durer jusqu'à la fin avril et le verdict sera rendu dans la foulée. Ses trois ex-collègues seront jugés en août pour "complicité de meurtre".

L'Algérie une nouvelle fois épinglée par le département d'Etat US



Le département d'Etat américain a, de nouveau, épinglé l'Algérie sur les graves violations des droits de l'Homme commises en 2020.

Dans son rapport annuel sur la situation des droits humains à travers le monde, publié cette semaine, le département d'Etat américain a fait état de "graves restrictions à la liberté d'expression et de la presse".

"Les principaux problèmes relatifs aux droits de l'Homme ont compris la détention arbitraire, les prisonniers politiques, le manque d'indépendance et d'impartialité de la justice, l'intrusion illégale dans la vie privée, de graves restrictions à la liberté d'expression et de la presse, y compris les lois pénales sur la diffamation, les arrestations de journalistes et le blocage de sites", énumère le département dans son rapport.

Et la liste n'est pas close. Il déploré aussi l'entrave substantielle dans les libertés de réunion et d'association pacifiques, le refoulement de réfugiés vers un pays où ils seraient menacés pour leur vie ou leur liberté, la corruption, l'absence d'enquête et de prise de responsabilité pour la violence faite aux femmes, la traite des personnes, des restrictions importantes à la liberté d'association des travailleurs, ainsi que les pires

formes de travail des enfants". "Le gouvernement a pris des mesures pour enquêter, poursuivre ou punir les fonctionnaires qui ont commis des violations, en particulier la corruption", mais l'impunité de la police et des agents de sécurité et la "sur-utilisation" de la détention provisoire demeurent un problème. "Il y a eu des signalements importants d'abus psychologiques et physiques dans les centres de détention qui ont soulevé des problèmes de droits de l'Homme. Les avocats et militants des droits de l'Homme se sont déclarés préoccupés par la gestion du Covid-19 dans les prisons", fait savoir le département, mettant également en lumière l'usage excessif du mandat de dépôt par la justice algérienne.

Selon le document, une augmentation de la détention provisoire a coïncidé avec le début du mouvement de protestations populaires en février 2019.

Il explique que les forces de sécurité ont arrêté régulièrement des personnes qui participaient à des manifestations, estimant que "bien que la loi interdise les arrestations et détentions arbitraires, les autorités ont utilisé des dispositions au libellé vague telles que - incitation à attroupement non armé- et -outrage à corps constitué- pour arrêter et détenir des individus considérés comme

troubant l'ordre public ou critiquant le gouvernement".

Le département d'Etat a également mis la lumière sur la situation des détenus et prisonniers politiques en Algérie.

Citant le Comité National de libération des détenus (CNLD), le rapport fait savoir que 61 prisonniers politiques associés au mouvement de protestation Hirk étaient détenus par le gouvernement.

Ils comprenaient des journalistes, des militants, des avocats, des personnalités de l'opposition et des manifestants du Hirk, explique le rapport.

Il rappelle que le 10 juillet dernier, le général à la retraite et ancien candidat à la présidentielle Ali Ghediri a entamé une grève de la faim pour protester contre sa détention, ajoutant que le "gouvernement a arrêté Ghediri en juin 2019 pour -atteinte au moral de l'armée- et l'a emprisonné pour trahison et espionnage".

Le 29 juillet, la chambre d'accusation du tribunal d'Alger a abandonné les accusations d'espionnage contre Ghediri qui a affirmé que ses 13 mois de prison avaient été "un confinement politique pour l'éloigner de la scène politique et de l'élection présidentielle", signale le département d'Etat.

Concernant les violations des

libertés d'expression dont la liberté de la presse, le rapport souligne qu'alors que le débat public et la critique du gouvernement étaient répandus, les journalistes et les militants étaient limités dans leur capacité à critiquer le gouvernement sur des sujets dépassant des "lignes rouges" non définies.

Les autorités ont arrêté et détenu des citoyens pour avoir exprimé des opinions jugées préjudiciables aux fonctionnaires et aux institutions de l'Etat, regrette la diplomatie américaine, relevant que les autorités ont soumis certains journalistes au harcèlement et à l'intimidation.

Tout faisant état de "poursuites sélectives" qui servaient de mécanisme d'intimidation, il a fait savoir que le gouvernement algérien a intimidé des militants et des journalistes.

Les actions du gouvernement comprenaient le harcèlement de certains critiques, l'application arbitraire de lois au libellé vague et des pressions informelles sur les éditeurs, les rédacteurs en chef, les annonceurs et les journalistes, détaille le rapport.

Selon toujours le même document, "certains grands médias ont fait face à des représailles directes et indirectes pour avoir critiqué le gouvernement".

Les organes de presse font état d'une plus grande prudence avant

de publier des articles critiquant le gouvernement ou des responsables gouvernementaux par crainte de perdre des revenus de l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité (ANEP), souligne en outre le rapport.

Le département d'Etat signale aussi le blocage de plusieurs sites d'information en 2020, mettant également en avant le contrôle des autorités sur Internet, notamment les réseaux sociaux. "Les militants ont rapporté que certaines publications sur les réseaux sociaux pouvaient entraîner des arrestations et des interrogatoires, les observateurs ont largement compris que les services de renseignement surveillaient de près les activités des militants politiques et des droits de l'Homme sur les sites de médias sociaux, y compris Facebook", indique le rapport.

Il fait état de quelques perturbations des communications avant les manifestations antigouvernementales organisées au cours de l'année, à savoir des coupures d'Internet, le blocage de certains sites d'actualité en ligne et des réseaux sociaux, ainsi que la restriction ou la censure du contenu.

En mars, certaines parties du pays ont continué de subir des pannes d'Internet lors des manifestations du Hirk, fait savoir le département d'Etat.

Création d'un cadre juridique pour la défense des victimes des agressions sexuelles

Société



Le Collectif de la défense des victimes de viol a annoncé, jeudi à Rabat, la création d'un cadre juridique pour la défense des victimes des agressions sexuelles au Maroc, visant à unifier les efforts contre cette pratique criminelle.

S'exprimant à l'occasion d'un point de presse organisé sous le thème "Les droits des victimes, entre souveraineté de la justice, Etat des institutions et allégations tendancieuses", le collectif a indiqué qu'il tiendra une conférence nationale dans le cadre des préparatifs pour la constitution de cette structure, qui va regrouper en plus des victimes des agressions sexuelles dans diverses affaires, des avocats et des acteurs des droits de l'Homme, dans le but de renforcer les outils de défense des victimes actuelles et éventuelles.

"Nous avons besoin d'outils de plaidoirie stratégiques pour combler l'écart entre la société et les textes juridiques", a souligné l'avocate au barreau de Casablanca, membre du collectif de défense des victimes de viol, Meryem Jamal Idrissi, dans son intervention à cette occasion, se félicitant des progrès enregistrés par le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme, en garantissant aux victimes les mécanismes de porter plainte même au niveau international.

Elle a également relevé que les dossiers des victimes de viol se basent sur des preuves solides discutées devant la justice, loin de toute atteinte à l'institution judiciaire, aux institutions sécuritaires et à l'image des droits de

l'Homme au Maroc", appelant à rapprocher la situation des droits de l'Homme d'un côté positif qui prend en considération le développement de la société et les acquis juridiques.

"Les prétendus militants des droits de l'Homme violent le principe de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice, à travers le recours à des organisations

internationales qui servent des intérêts occultes", a-t-elle fait observer.

Pour sa part, Me Mohammed Hosni Kerrouit a mis l'accent sur la nécessité d'une vision juridique générale qui permet de préserver les droits des victimes et garantir le renforcement des textes juridiques et l'indemnisation des victimes, appelant à "mettre fin à certaines pratiques non

professionnelles de certains médias, qui usent d'outils de diffamation et de désinformation poussant à la stigmatisation sociale des victimes".

Il a, en outre, dénoncé "les déclarations orientées qui induisent en erreur et font fi des jugements et des preuves", ajoutant que ceci risque d'aggraver encore plus la situation des victimes actuelles et de dissuader les victimes éventuelles de porter plainte, encourageant ainsi la reproduction de tels crimes.

De son côté, l'avocat au barreau de Tétouan, Mohamed El Haini a souligné que l'Etat garantit, en vertu de la Constitution, la préservation de la dignité des victimes, soulignant que ce texte juridique général ne s'adresse pas uniquement à l'Etat, mais à l'ensemble des acteurs civils et des droits de l'Homme.

Il a également ajouté que l'attaque contre les victimes s'inscrit dans le cadre du crime d'atteinte à la dignité et aux droits humains, ce qui "prive les victimes de leur droit de porter plainte et détourne le débat pour créer un bloc contre l'Etat".

La conférence de presse du Collectif de la défense des victimes de viol a été marquée par des témoignages poignants des victimes dans l'affaire de Taoufik Bouachrine et celle de Omar Radi, qui ont raconté leur situation sociale et psychologique, ainsi que leurs souffrances durant toutes les étapes de ce dossier.

Attentat à la pudeur sur mineures

La chambre criminelle de première instance près la Cour d'appel de Tanger a condamné, jeudi, un fonctionnaire religieux, reconnu coupable d'attentat à la pudeur sur des mineures de moins de 18 ans, à 30 ans de prison ferme.

Après l'audition des témoins, de l'accusé, et des plaidoiries du parquet général et de la défense, le tribunal a condamné l'accusé pour attentat à la pudeur sur des mineures de moins de 18 ans commis avec violence et attentat à la pudeur sur des mineures de moins de 18 ans ayant entraîné la défloration, et ce conformément à l'article 485, alinéa 2, et aux articles 487 et 488 du Code pénal.

L'affaire remonte à septembre 2020, lorsque la Gendarmerie Royale de Tanger avait arrêté le mis en cause, un fonctionnaire religieux qui travaillait dans un village de la commune de Melloussa (province de Fahs-Anjra), suite à des plaintes déposées par les familles des victimes.

Le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Tanger avait affirmé que, suite au dépôt de deux plaintes pour attentat à la pudeur sur six mineures, et en se basant sur les recherches et investigations menées par la brigade judiciaire de la Gendarmerie Royale de Tanger, le suspect a été déféré devant le parquet général près la Cour d'appel de Tanger le 19 septembre 2020.

Après la réalisation d'une enquête pour suspicion d'attentat à la pudeur sur mineures avec violence et suspicion d'attentat à la pudeur sur mineures ayant entraîné la défloration, commis par la personne en question, le juge d'instruction près la Cour d'appel de Tanger avait ordonné la mise en détention du suspect à la prison locale "Tanger 1".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PAGAIÉ	BRANLE-LUR SPONSOR	SYMBOLE DU NÉON	ARGENT GUETTÉE	EN A ASSEZ	IMMOB- ILE	DÉMANG- EAI SON	POINT IMAGIN- AIRE
		ARTICLE			MORCEAU D'ACIER		
FIN DE VERBE		TÊTE DE TIGRE	MÉNAGE MUSE				
COYERIE				EN KIT LETTRES DE NIMES	LA 1ère DAME CÉRÉMO- NIES		
BOSS						PRONOM PAREIL	
LETTRES DE SANAA		ÉMINENT					SAUDET
FIN D'ANNÉE		NAVET À L'HUILE	SORT DU SOMMEIL	SAISON HISSENT			CATÉGO- RIQUE
EXCESSIF	FIRMA- MENT				LANCÉE		
					AIGRE	TÊTE DE BÉLIER RAPPORT	
ORDRE DU JOUR	FORME D'ÊTRE	DE BAS EN HAUT: POSSESSIF	PRÉNOM FÉMININ			LETTRES DE TOLSTOI	FLEUVE D'AFRIQUE
			EXIGE UN COMPLÈ- MENT				
DÈS POLTRON- MINET			LETTRES DE GONCOURT			PERSON- NAGE BIBLIQUE	
SAISON			BOURRE LES CÔTES			À LA MIE DE PAIN	

Solution mots flechés d'hier

PARAI- AN	A	BOUVIER DE LA VITTE	SURFANT	EN SALA ASSEZ	S	BOYOT LONGIN	D	SPÉCIFI- QUE	DES SALONS PARIS	PROLOGE À LONDRES	CE CÉLÈBRE DES DÉBATS
ROUGE ENHAI SANTÉ ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	D	E	C	A	R	T	O	P	E	R	A
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	E	C	A	R	T	E	E	S	E	L	
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	I	P	A	S	A	L	A	D	E		
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	T	E	R	C	E	T	E				
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	F	E	R	I	E	A	N	R	I	T	
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	F	E	K	F	I	G	U	R	E		
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	F	I	S	E	R	T	A				
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	J	A	C	K	P	O	T	E	I	B	
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	U	T	I	L	I	T	E	S	T	R	
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	C	E	E	T	U	I	U				
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	L	O	U	P	E	E	S	A	N		
ÉCONOM MÉTÉOROL MÉTÉOROL	N	E	A	N	T	B	A	L	A	I	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Documentation
Nadia Ghazali

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Silham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

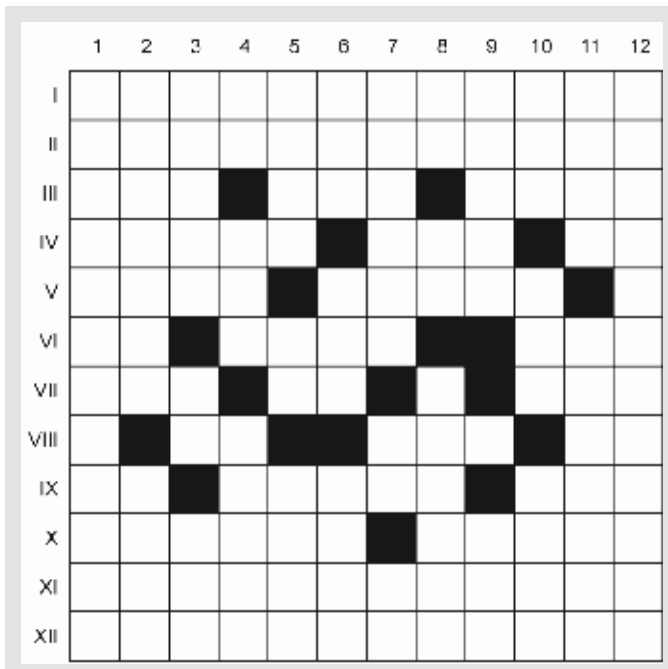
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Qui scie beaucoup.
- II. Paroxysme.
- III. Pointe - Fait la sauce - Bonne fortune.
- IV. Fruit du désert - Vivace à fleurs jaunes - Ancien chef de rayons.
- V. Commune de Belgique - Dégazer.
- VI. Pronom - Ne dis rien - Des lettres pour l'Asie.
- VII. Norme pour de belles vues - La langue dans la poche - Du soleil pour Tony.
- VIII. Chef de service - Très gaulois - Désigne.
- IX. Rejoint la mer du Nord - Une moitié - Questionnaire.
- X. Défense de le chasser ! - Très cochonne.
- XI. Réfection.
- XII. Emberlificotant.

VERTICALEMENT

- 1. Le Canard enchaîné.
- 2. Qui prennent une direction - Armand connu.
- 3. Comme un yaourt - Un pro - Levée de boucliers.
- 4. A l'envers : 150 pour César - Ca fait boum - Le mot du patron.
- 5. Rivière africaine - Du premier au 15 août - Difficile à trouver à l'endroit, même à l'envers.
- 6. Pas un mot doux - Rivelaine - Bouge.
- 7. Ont côtoyé les Lusitaniens - Peut sortir avec un simple dessous - A bien réagi.
- 8. Révolte de mineur - Hors de portée - Relatif à l'embryon.
- 9. L'église, c'est pas son truc - Radio.
- 10. Dément - Réponse de sentinelle - Locution adverbiale latine.
- 11. Virée ou grand bâtiment - Le fait d'avoir un bonbon dans la bouche.
- 12. Implantation.

Grilles de sudoku

Facile

4			9	7	
	8		4	6	
1			7	8	4
9	1		5	4	7
6		7	9		1
2	4		8	3	9
1	6	5		4	
4		2		5	
3	2				9

Moyen

			4		3	6
4	7			2		
8	1		2			5
	1		7	9		
6						3
		6	1		2	
5			7		6	1
	8				3	7
1	7		8			

Difficile

9					3		
	5	7			1		
6	3			5	2		
				9	7	8	
			5	8	7		
7	1		4				
	7			2		6	4
9				1	3		
8							2

Expert

				9			
	6	9					1
4	8	5		6			9
	7		3				
9	2				6		7
				8	4		
	1	8	3	9			4
3					7	6	
			2				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	5	2	7	8	3	9	4	1
8	1	3	9	6	4	2	7	5
7	9	4	1	5	2	3	8	6
5	7	9	2	3	8	6	1	4
4	3	6	5	7	1	8	2	9
1	2	8	6	4	9	5	3	7
2	6	7	3	1	5	4	9	8
9	8	1	4	2	6	7	5	3
3	4	5	8	9	7	1	6	2

Moyen

8	1	9	4	6	5	7	3	2
3	6	2	7	9	1	4	8	5
4	7	5	2	8	3	6	9	1
6	9	7	5	4	2	3	1	8
1	5	8	6	3	7	2	4	9
2	4	3	9	1	8	5	6	7
9	2	1	3	5	4	8	7	6
7	8	4	1	2	6	9	5	3
5	3	6	8	7	9	1	2	4

Difficile

1	5	3	8	7	6	9	2	4
8	7	4	2	9	5	6	3	1
6	2	9	3	1	4	8	7	5
7	3	1	4	5	8	2	9	6
2	4	5	7	6	9	1	8	3
9	8	6	1	3	2	5	4	7
3	9	7	6	8	1	4	5	2
4	6	8	5	2	3	7	1	9
5	1	2	9	4	7	3	6	8

Expert

9	4	8	6	5	7	1	2	3
2	7	1	4	9	3	8	6	5
5	3	6	8	1	2	9	7	4
1	6	9	2	7	4	3	5	8
3	5	2	9	6	8	7	4	1
4	8	7	1	3	5	2	9	6
6	9	3	5	2	1	4	8	7
8	1	5	7	4	9	6	3	2
7	2	4	3	8	6	5	1	9

Solution mots croisés d'hier



Anne-Marie Moulin : *Le Maroc a choisi une politique intelligente pour la vaccination en diversifiant le choix de ses fournisseurs*

Entretien

Médecine tropicale et parasitologie, histoire de la médecine, santé publique internationale, épistémologie et éthique, monde arabe, tels sont, entre autres, les points débattus lors de cet entretien accordé à Libé par Anne-Marie Moulin, chercheuse du CNRS émérite au laboratoire SPHERE (sciences - philosophie - histoire)



Libé : La France avait cessé d'administrer le vaccin AstraZeneca. Qu'en pensez-vous ?

Anne-Marie Moulin : Je ne crois pas que le gouvernement ait fait le bon choix. Ce n'est pas parce qu'un pompier a fait un malaise qu'on va arrêter la vaccination. Le ministre de la Santé a affirmé que dans la balance bénéfique/risque, le bénéfice l'emportait sur le risque (du vaccin). Evidemment, la population a retenu qu'il y avait risque et s'est affolée.

Or presque tous les médicaments ont des effets secondaires, même s'ils sont efficaces. Prenons l'exemple de l'aspirine. C'est un bon médicament mais ça n'empêche pas qu'il peut déclencher des hémorragies chez certaines personnes. L'aspirine prise à fortes doses peut induire un saignement, comme on en a vu des exemples en cas d'anévrisme. Est-ce que le Maroc a suspendu l'administration d'AstraZeneca ?

Non pas encore. Au moment où l'on parle, la campagne de vaccination continue (le 16 mars).

Il a raison, on ne peut pas suspendre une campagne de vaccination parce que des ma-

laisés ou certains effets secondaires fâcheux sont apparus. Maintenant les gens vaccinés par AstraZeneca, dès qu'ils auront un peu de fièvre, vont croire que c'est à cause du vaccin. Le ministre a d'abord rassuré avant que la décision de suspension ne soit prise. Ces décisions contradictoires successives ne rassurent pas les gens.

Comment expliquez-vous la méfiance envers les vaccins en France et dans le monde ?

Il est excessif de parler d'une méfiance majoritaire. Les sondages faits dans ce domaine doivent être analysés avec prudence et les questions sont souvent mal posées et les réponses difficiles à interpréter. On ne peut pas dire que la majorité des Français sont méfiants envers les vaccins. Parfois il s'agit avant tout d'une réaction de défiance envers les politiques qui préconisent les vaccinations.

Avez-vous une explication de l'absence des laboratoires français, comme Sanofi et Pasteur dans la course mondiale aux vaccins ?

Sanofi est une multinationale. On ne peut pas dire que c'est vraiment une compagnie

française. L'Institut Pasteur a fait des choix qui n'ont pas abouti....

Il y a aujourd'hui une polémique dans les pays occidentaux sur le vaccin d'AstraZeneca et parfois de la méfiance. En même temps beaucoup de pays dans le monde, surtout en Afrique, n'ont pas encore accès au vaccin.

Bien sûr il est choquant de voir des enfants mourir de maladies pouvant être prévenues par des vaccins. J'ai vu mourir des enfants de méningite au Yémen, en Afrique et même en Tunisie alors qu'existe un vaccin contre cette maladie.

Le Maroc a choisi plusieurs vaccins pour sa campagne vaccinale, le chinois Sinopharm, le britannique AstraZeneca, le russe Sputnik V et l'américain Johnson and Johnson. Que pensez-vous des choix de ce pays africain ?

Le Maroc, c'est autre chose. J'ai travaillé en Egypte, et quand je suis allée au Maroc j'ai trouvé que c'était un pays très avancé au niveau sanitaire. Le Maroc s'est par exemple débarrassé du trachome et a fait des progrès dans de nombreux domaines. Evidemment, tout

est loin d'être parfait comme dans tous les pays. J'ai fait une enquête au Maroc sur les migrants subsahariens, femmes et enfants à Oujda et Rabat et il y a des progrès à faire. Par rapport à beaucoup de pays africains, le Maroc a un système de santé en bon état. Il y a des choses qui fonctionnent bien dans ce pays.

Comment voyez-vous la politique vaccinale du Maroc qui a vacciné 11% de sa population ?

En Europe, on a écrit beaucoup de choses sur le vaccin russe. C'est avant tout de la politique tout ça. Les Russes ont de bons chercheurs en biologie, dans le domaine des épidémies et ont de l'expérience.

Le Maroc s'est prononcé pour la vaccination en diversifiant le choix de ses fournisseurs, à charge pour ses praticiens de suivre avec vigilance le déroulement des campagnes de vaccination.

Paris. Propos recueillis par Youssef Lahlali



Mohamed Benchaâboun appelle à l'intensification de la prestation de services inclusifs en Afrique

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâboun, en qualité de 2ème vice-président au sein du bureau du Caucus pour l'année 2021, a invité, jeudi, la Banque mondiale (BM), de par son expertise, à adopter une approche holistique nécessaire pour intensifier la prestation de services inclusifs en Afrique.

Lors d'une réunion virtuelle entre David Malpass, président du Groupe de la BM et le Groupe consultatif africain (Caucus africain), constitué des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des 54 pays africains membres du Fonds monétaire international (FMI) et de la BM, M. Benchaâboun a souligné l'importance d'un appui élargi et soutenu de la banque pour accompagner les pays africains dans les principaux domaines prioritaires, indique un communiqué du ministère.

M. Benchaâboun, qui a prononcé à cette occasion une intervention au nom des gouverneurs africains sur la thématique du "renforcement de la prestation de services dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de la protection sociale", a précisé qu'il s'agit du soutien au secteur privé en matière de production nationale d'équipements médicaux et de l'élargissement des programmes sociaux en adoptant des mécanismes mieux ciblés, rapporte la MAP. Il est aussi question du soutien à l'infrastructure de connectivité et à la numérisation en Afrique afin de permettre une prestation rapide et efficace des services de l'éducation, de la santé et d'autres services publics, y compris les programmes de protection sociale et le développement des capacités institutionnelles des pays africains pour la mise en œuvre des projets liés à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-il ajouté.

En outre, M. Benchaâboun a exprimé le souhait de renforcer la coordination entre la BM et les agences des Nations unies, en particulier l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les autres banques multilatérales de développement (BMD) et les donateurs bilatéraux, pour l'acquisition des vaccins anti-Covid et d'assurer une harmonisation et une complémentarité plus fortes entre les différents programmes initiés par la communauté internationale. De son côté, M. Malpass a fait part de la disposition de cette institution, en étroite collaboration avec le FMI, à apporter son appui, tant technique que financier, pour accompagner les efforts des pays africains en matière d'amélioration des systèmes de gestion des finances publiques, de renforcement de la transparence budgétaire, de la gestion de la dette et des filets de protection sociale et ce, tout en manifestant l'intérêt de la BM de renforcer son soutien aux efforts de développement économique et social des pays africains, plus particulièrement en cette période de crise sanitaire. Cette réunion s'est tenue en marge des réunions du printemps 2021 du Groupe de la BM et du FMI.

L'indice des prix à la production poursuit sa hausse



Pour le deuxième mois consécutif, l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a enregistré une hausse.

Selon les statistiques du Haut-commissariat au plan (HCP), l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a enregistré une légère hausse de 0,3% au cours du mois de février 2021. Rappelons qu'au mois de janvier 2021, l'indice des prix à la production avait enregistré une hausse de 0,2% par rapport au mois de décembre 2020.

Dans une note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière (IPPIEM) du mois de février 2021, l'institution publique a attribué cette hausse à l'augmentation des prix de la «Métallurgie» (4,2%), de la «Fabrication d'équipements électriques» (0,7%), des «Industries alimentaires» (0,1%), du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (1,8%) et dans la «Fabrication de textiles» (de 0,3%).

Selon la même source, la hausse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» s'explique aussi par la baisse de 0,9% des prix enregistrée dans la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique».

A titre de comparaison, en janvier dernier, l'évolution du même indice avait été attribuée à la hausse des prix de l'«Industrie

chimique» (0,6%), de la «Métallurgie» (1,0%), de la «Fabrication de textiles» (1,4%), de la «Fabrication de boissons» (1,2%), de l'«Industrie automobile» (0,4%) et dans la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» (0,3%).

L'organisme de statistique avait également justifié cette évolution par la baisse des prix enregistrée dans les «Industries alimentaires» et dans l'«Industrie du papier et du carton» et dans la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique», respectivement de 0,1% et 0,9%.

A toutes fins utiles, rappelons que l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» avait entamé sa hausse au terme de l'année 2020. En effet, il

avait connu une progression de 0,4% à fin décembre 2020 par rapport au mois de novembre de la même année.

Selon les explications d'alors, cette hausse résultait de la hausse de 4,1% des prix de la «Métallurgie», de 1% de la «Fabrication de boissons», de 0,9% de l'«Industrie d'habillement», de 0,4% de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de 0,1% dans l'«Industrie chimique» et dans la «Fabrication d'équipements électriques».

L'évolution de l'indice des prix

à la production avait été aussi liée à la baisse de 0,1% des prix enregistrée dans les «Industries alimentaires».

Comme au premier mois de l'année, il ressort des récentes statistiques du Haut-commissariat que les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de février dernier.

Alain Bouithy

Recul des indices du commerce extérieur en 2020

L'indice des valeurs unitaires à l'importation a régressé de 7,7% au cours du quatrième trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019. Cette baisse résulte principalement de la diminution des valeurs unitaires de l'«énergie et lubrifiants» de 30,3%, des «produits finis de consommation» de 5,3%, des «demi-produits» de 4,0%, des «produits finis d'équipement industriels» de 2% et des «produits bruts d'origine minérale» de 28,9%. En revanche, cet indice a augmenté dans l'«alimentation, boissons et tabacs» de 1,2%.

L'indice des valeurs unitaires à l'exportation a, de son côté, connu une diminution de 0,9% au cours du quatrième trimestre 2020, suite essentiellement à la diminution des valeurs unitaires des «produits finis d'équipement industriel» de 2,7%, de l'«alimentation, boissons et tabacs» de 2,7%, des «produits bruts d'origine minérale» de 5,3% et de l'«énergie et lubrifiants» de 29,3%. Les indices des valeurs moyennes des «produits finis d'équipement agricoles», des «demi-produits» et des «produits finis de consommation» ont, quant à eux, augmenté de 11,7%, 1,6% et 1,9% respectivement atténuant ainsi la baisse de l'indice global des valeurs unitaires à l'exportation. Les indices des valeurs unitaires du commerce extérieur auront ainsi enregistré, en 2020 par rapport à 2019, une baisse de 5% pour les importations et de 2% pour les exportations.



L'IPPIEM hors raffinage de pétrole a progressé de 0,3% à fin février dernier

Liberté des prix et de la concurrence

Le gouvernement procédera aux révisions nécessaires

Le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani a souligné, jeudi à Rabat, que l'Exécutif procédera aux révisions nécessaires pour conférer aux lois sur la liberté des prix et de la concurrence et le Conseil de la concurrence les dimensions voulues par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans une allocution lors de la réunion du Conseil de gouvernement tenue par visioconférence, M. El Otmani est revenu sur le communiqué du Cabinet Royal du 22 mars 2021, relevant que le Souverain a reçu

le lundi 22 mars 2021 au Palais Royal de Fès, Ahmed Rahhou que SM le Roi a nommé président du Conseil de la concurrence.

Il a rappelé que SM le Roi a ordonné la transmission au chef du gouvernement des recommandations de la Commission ad hoc, chargée par le Souverain de mener les investigations nécessaires dans l'affaire où le Conseil de la concurrence a été saisi, rapporte la MAP.

M. El Otmani a révélé que ces recommandations ont été soumises, rappelant

l'objectif cité dans le communiqué du Cabinet Royal : "Remédier aux imprécisions du cadre légal actuel, renforcer l'impartialité et les capacités de cette institution constitutionnelle et conforter sa vocation d'instance indépendante contribuant au raffermissement de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit dans le monde économique et de la protection du consommateur". Il a indiqué avoir chargé le secrétaire général du gouvernement et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration de travailler sur la révi-

sion de la loi n°104.12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et de la loi n°20.13 relative au Conseil de la concurrence. Il s'est également engagé à œuvrer pour mettre fin à ce chantier dans un proche avenir pour exécuter le contenu de ces recommandations liées à l'aspect juridique, soulignant que la protection du consommateur, la protection de la liberté des prix et la garantie d'une concurrence loyale sont une partie essentielle de l'édification économique que tout le monde cherche.

Mogador au cœur d'une journée économique

André Azoulay : *Le temps est venu pour Essaouira de prendre la juste mesure des atouts qui lui sont propres*

“Il y a là pour Essaouira un levier riche de potentiels pour peu que les opérateurs de demain prennent en compte la nécessité d'une intégration locale optimale à laquelle ils ont trop longtemps tourné le dos, privant Essaouira de la valeur ajoutée qui lui est légitimement due”, a déclaré André Azoulay, conseiller de Sa Majesté le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira Mogador, à l'occasion de la journée économique « Essaouira », organisée à distance mercredi 31 mars 2021 à l'initiative de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) en partenariat avec l'Association Essaouira-Mogador, la province d'Essaouira, le Centre régional d'investissement Marrakech-Safi, et Essaouira innovation lab.

“Le moment est venu pour Essaouira de prendre la juste mesure des atouts qui lui sont propres pour les transformer en opportunités d'investissements performants, compétitifs et durables”, a ajouté André Azoulay en précisant que “le tourisme de santé et de bien-être, adossé aux contenus culturels et patrimoniaux qui sont déjà l'atout majeur d'Essaouira, pouvait là aussi donner une autre dimension et des lendemains prometteurs à la destination sourire”.

Partant d'une bonne visibilité économique et d'une parfaite connaissance du contexte et des perspectives qui s'annoncent déjà, l'initiateur du processus de désenclavement de Mogador trente ans auparavant, a mis en avant “le double rendez-vous que l'Histoire peut donner à Essaouira avec, d'une part, la mutation radicale que va connaître le paysage économique, industriel et commercial dans l'après-Covid et, d'autre part, la focalisation accentuée des investisseurs de demain en direction des industries propres, des produits bio et de l'optimisation des diffé-



rentes filières des énergies renouvelables”. Insistant sur la légitimité de l'ambition d'Essaouira d'occuper une place de choix dans l'économie du futur, André Azoulay a affirmé que “ la province d'Essaouira bénéficiait de l'un des taux d'ensoleillement les plus élevés de notre pays et que cet atout combiné avec les gisements de l'éolien et plus de 150 km de côtes constituait un mixte prometteur pour l'énergie du futur qui fera une place de plus en plus importante à l'hydrogène vert”.

Plaidant, comme il est coutume pour lui, les attentes et les

ambitions d'Essaouira, André Azoulay a donné un avant-goût du large éventail de choix qui offre le registre des produits de terroir propres à Essaouira notamment la richesse halieutique, l'arganier, et une culture du Bio ancrée dans le culinaire sourire.

La particularité de Mogador a motivé l'invitation adressée par le conseiller de Sa Majesté à l'auditoire afin de méditer sur « l'exceptionnelle notoriété internationale du nom Essaouira-Mogador que l'on retrouve désormais sur tous les continents dans une variété impressionnante de produits et d'en-

seignes qui privilégient cette appellation “pour ce qu'elle suggère comme magie, mystère et qualité”. Là aussi, estime le conseiller de S.M le Roi, “le temps est venu de labelliser, de promouvoir et de valoriser en le protégeant ce nom qui nous raconte de belles et grandes histoires” a-t-il conclu.

Ont pris part à cette rencontre, qui visait à lancer un message d'espoir dans ce contexte difficile marqué par la crise sanitaire de Covid-19, Adil El Malki gouverneur d'Essaouira, Jean-Pascal Darriet, président de la Chambre française de commerce et d'indus-

trie du Maroc (CFCIM), Daniel Rouach, président de la Chambre de commerce et d'industrie Israël-France, Philippe Casenave, consul général de France à Marrakech, Zouhair Jibrail, consul général du Maroc à Bordeaux, Hicham Boudraa, directeur général de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations, Yassine Mssefer, directeur du Centre régional d'investissement de Marrakech-Safi et Khalid Idrissi Kaitouni, directeur des relations institutionnelles de la CFCIM.

Abdelal Khallad

Le Crédit agricole du Maroc lance son nouveau produit "TASBIQ FDA"

Le Crédit agricole du Maroc (CAM) a annoncé, mercredi, le lancement de son nouveau produit "TASBIQ FDA" qui permet aux agriculteurs bénéficiaires des subventions du Fonds de développement agricole (FDA) de disposer de trésorerie immédiate en attendant le déblocage effectif de leur subvention.

Fruit d'une concertation approfondie entre le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts et le CAM, la mise en œuvre de "TASBIQ FDA" a fait l'objet de la signature d'un protocole d'accord par les deux parties, indique la banque dans un communiqué.

Ce nouveau produit est une avance sur décision de subvention FDA, qui s'inscrit dans le cadre de la mobilisation constante du Groupe CAM aux côtés des opérateurs agricoles et suite aux rencontres organisées avec les différentes Fédérations interprofessionnelles de l'agriculture et au Symposium

tenu le 23 mars 2021 autour de l'accompagnement de Génération Green 2020-2030 par la banque, selon la même source.

Le FDA est un instrument majeur dans le déploiement des stratégies agricoles nationales et un levier d'investissement contribuant à l'amélioration des revenus des agriculteurs et à l'essor général de l'économie marocaine. Grâce à son nouveau produit, le CAM vient aujourd'hui appuyer le FDA dans son rôle crucial de promoteur de l'investissement privé dans le secteur agricole.

Pouvant atteindre jusqu'à 90% du montant de la décision de subvention accordée par l'Etat, "TASBIQ FDA" sera octroyé au taux de 3,5% et vient réaffirmer l'implication effective du CAM pour le développement de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur et son engagement ferme d'accompagner le déploiement de la stratégie Génération Green et de s'inscrire pleinement dans la dynamique qu'elle a engendrée, fait savoir le communiqué.



L'OCP, première entreprise africaine à utiliser la technologie blockchain

Le Groupe OCP et la Banque de commerce et de Développement de l'Afrique de l'Est et australe (Trade and Development Bank-TDB) ont annoncé, récemment, avoir effectué des transactions commerciales de 400 millions de dollars menées via la technologie blockchain.

Un montant de 270 millions de dollars a déjà été exécuté tandis que le reste est prévu durant les prochains mois, indique-t-on dans un communiqué conjoint, notant que le Groupe OCP est la première entreprise africaine à exécuter une transaction commerciale intra-africaine utilisant la technologie blockchain, rapporte la MAP.

Cette transaction a permis de financer l'expédition d'engrais phosphatés du Maroc vers l'Éthiopie, note la même source, relevant



les parties peuvent télécharger, afficher, modifier et valider la documentation dans une blockchain privée, simultanément et en temps réel, poursuit le communiqué.

Par ailleurs, la technologie blockchain présente de nombreux avantages notamment une empreinte carbone plus faible, des opérations plus sécurisées grâce aux technologies de cryptage et de vérification, plus de transparence et de traçabilité, et la réduction de risques grâce à l'élimination d'éventuelles erreurs et ambiguïtés dans l'échange et la modification des documents.

Ces transactions sont réalisées alors que le commerce global s'est contracté de 5 à 10% en 2020, vis-à-vis de l'année précédente, parallèlement à la baisse en demande de financement commercial, fait observer la même source.

Et de souligner que TDB a facilité plus d'un demi-milliard de dollars en financement du commerce en Éthiopie en 2020, et a soutenu près d'un milliard de dollars en importations d'engrais du Groupe OCP vers l'Éthiopie au cours des trois dernières années.

Elle a également facilité le financement du commerce en Éthiopie en fournissant des solutions qui aident à répondre aux besoins en devises et permettent l'importation de produits agricoles et énergétiques vitaux, notamment les engrais, le blé ou encore le sucre. L'importation d'engrais augmente le rendement des cultures et les niveaux de productivité, améliore la sécurité alimentaire,

augmente les recettes en devises provenant des cultures commerciales et soutient l'emploi local.

En octobre 2019, TDB est devenue la première institution financière de développement africaine à conclure une transaction de financement du commerce en utilisant la technologie blockchain, en finançant l'importation de 50.000 tonnes de sucre blanc de l'Inde vers la région qu'elle dessert. Cette transaction innovante a servi d'exemple à l'industrie mondiale du financement du commerce, tout en créant un modèle que TDB a pu répliquer pour d'autres transactions telles que cette transaction intra-africaine.

Le Groupe OCP a toujours mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration intra-africaine pour relever le défi d'une agriculture structurée, efficace et durable. Cette coopération s'inscrit également dans le mandat de TDB qui vise à promouvoir le commerce intra et inter-régional, ainsi que son intégration dans la région qu'elle dessert et sur le continent, dans la lignée des actions de l'AfCFTA (African Continental Free Trade Area), précise la même source.

Et de conclure que l'agriculture joue un rôle essentiel dans l'économie éthiopienne, représentant 31% du PIB du pays et 66% de son marché du travail. Les engrais sont fondamentaux pour le secteur, dans la mesure où environ la moitié de ces produits sont importés auprès du Groupe OCP depuis le Maroc.



Une transaction commerciale intra-africaine de 400 M \$ opérée avec l'Éthiopie

que cette initiative s'inscrit dans la stratégie de digitalisation du groupe visant à contribuer notamment à la réduction du déficit de financement du commerce en Afrique et à stimuler le commerce intra-africain, en particulier dans le secteur des engrais, grâce à l'inclusion digitale.

La technologie blockchain de Dltedgers permet à toutes les parties prenantes de réaliser la transaction numériquement et de compléter l'opération d'import-export en moins de deux heures, indique le communiqué, ajoutant que les transactions "papier" équi-

valentes sont généralement conclues en trois semaines ou plus, en raison du délai nécessaire aux fournisseurs pour le transfert de documents physiques à l'acheteur via le système bancaire traditionnel.

Avec le ralentissement actuel de la logistique mondiale et des chaînes d'approvisionnement, les transactions de financement du commerce peuvent prendre jusqu'à six semaines, en raison de la fermeture des frontières et des aéroports qui continue d'engendrer des retards supplémentaires.

Dans le cas de cette opération,

Le LPEE a fait preuve de résilience en 2020

Le conseil d'administration du Laboratoire public d'essais et d'études (LPEE), tenu dernièrement à Rabat, s'est félicité de la résilience dont cet établissement a fait preuve en 2020, malgré la conjoncture imposée par la Covid-19.

Selon un communiqué du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, cette réunion semi-présentielle a été l'occasion de présenter le bilan d'activité de l'exercice au 31 décembre 2020 au

Conseil, qui a félicité le LPEE pour les efforts consentis et la résilience dont il a fait preuve pour assurer les résultats obtenus et ce, malgré les conditions exceptionnelles imposées par la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19.

En effet, le LPEE a enregistré une régression de sa production d'environ 13% par rapport à l'exercice 2019, dégagant un résultat net positif, malgré sa baisse, d'environ 69%, souligne le communiqué.

Par ailleurs, représentant environ 5% de la production du Laboratoire, l'investissement réalisé et engagé a porté, à hauteur de 91%, sur le renouvellement, le développement et l'innovation des équipements en matériel de laboratoire, a relevé la même source, soulignant que le conseil a également pris note de l'état d'avancement de l'implémentation de la stratégie de développement du LPEE à l'horizon 2030, initiée en 2020.

Présidée par le ministre de l'Équipement,

du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara, la réunion du conseil d'administration du LPEE était consacrée, principalement, à l'examen de l'arrêté des comptes, au titre de l'exercice 2020 et à l'état d'avancement de l'implémentation de la stratégie 2020-2030. Après débat, le conseil d'administration a arrêté les comptes au titre de l'exercice 2020 et a procédé au vote des projets de résolutions soumis à son approbation, conclut le communiqué.

“L’homme qui a vendu sa peau” Une fable politique sur le chemin des Oscars

C'est une fable politique dérivante à l'esthétique sophistiquée: “L’homme qui a vendu sa peau”, premier film tunisien sélectionné aux Oscars, suit un Syrien arrivant en Europe au prix d'un pacte faustien faisant de lui une oeuvre d'art vivante.

Pour son troisième long-métrage, la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania s'est aventurée hors de son pays natal, plongeant avec bonheur dans deux univers contrastés: celui des réfugiés et celui de l'art contemporain. Sam Ali, un jeune Syrien amoureux, se retrouve réfugié au Liban sans pouvoir rejoindre la femme de sa vie en Europe, faute de papiers. Alors qu'il joue les pique-assiettes dans des galeries d'art, il se voit proposer le visa tant espéré par un artiste qui souhaite en échange le lui tatouer sur le dos et l'exposer. L'histoire est en partie inspirée de celle de Tim Steiner, un jeune Belge qui a vendu à l'artiste Wim Delvoye le droit de tatouer, d'exposer ponctuellement puis de récupérer la peau de son dos après sa mort.

Tourné en France, en Belgique et en Tunisie, le film est avant tout plongé dans le monde de l'art contemporain en Europe. La réalisatrice en reprend les codes dans ses images aux couleurs et lumières léchées, à la photographie travaillée, tout en soulignant sa cruelle absurdité et celle de tout un système qui laisse voyager les objets plus facilement que les hommes.

Ni vraiment drame, ni vraiment comédie, le film alterne entre un ton grinçant et tendre, jamais désespéré, mais jamais complètement optimiste.

L'actrice italienne Monica Bellucci, en “fausse blonde” qui veut “cacher ses origines” moyen-orientales, souffle le chaud et le froid. L'acteur syrien Yahya Mahayni, en doux rêveur épris de liberté qui se heurte à un pilier du système comme l'a fait toute une jeunesse en Syrie depuis 2011, oscille du bonheur à la colère.

“Je n'en pouvais plus du discours victimaire sur les réfugiés”, explique Kaouther Ben Hania. “Mon intention dès le départ, c'est d'en faire un héros contemporain, qui sort par le haut et

tourne l'aventure à son avantage”. “En dépossession totale de son corps” pendant le film, “il finit par en retrouver la possession”, poursuit-elle. Les personnages “me ressemblent, poussés à l'extrême”. Comme le réfugié syrien, “j'ai été confrontée à des problèmes de papiers pour partir en France: en tant que Tunisiens, on est tous confrontés à ces visas”. Comme l'artiste du film, “je réfléchis mon oeuvre à l'extrême”.

Ses trois premières créations, dont “La belle et la meute” sur l'épopée d'une jeune fille cherchant justice après un viol, ou “Zeineb n'aime pas la neige”, un documentaire sur l'exil d'une adolescente tunisienne, ont tous été primés. Mais cette nomination aux Oscars, la première pour un film tunisien, “c'est énorme”, reconnaît Mme Ben Hania, qui regrette néanmoins le peu de soutien institutionnel au cinéma en Tunisie.

“L'homme qui a vendu sa peau”, a été co-produit par 25 partenaires internationaux — France, Tunisie, Belgique, mais aussi Suède, Allemagne ou Qatar. Réunir le budget de 2,5 millions d'euros

a été “un sacerdoce”, explique Nadim Cheikhrouha, l'un des coproducteurs, soulignant que le projet avait failli sombrer en mars 2020 faute de fonds. Si cette large coproduction a amené son lot de complications, “certaines contraintes ont finalement servi le film”, souligne-t-il. Elles ont permis de recruter un chef opérateur allemand — “une rencontre incroyable” — et d'avoir accès au Musée royal de Bruxelles “qui avait justement une rétrospective Wim Delvoye”. Mais “L'homme qui a vendu sa peau” dispose de moins de moyens pour faire sa promotion que ses concurrents aux Oscars dont certains sont adossés au distributeur américain HBO, regrettent les producteurs qui restent néanmoins optimistes.

Mme Ben Hania espère que cette nomination permettra de pouvoir faire ses prochains films “un peu plus facilement”. Elle compte concrétiser bientôt un film “à la lisière des genres” entre le documentaire et la fiction, sur lequel elle travaille depuis 2016.



Publication d'une nouvelle édition de l'ouvrage “Aïssa Ben Omar El Abdi”



L'écrivain et chercheur, Mustapha Fnitir vient de publier une 2^e édition revue et augmentée de l'ouvrage “Aïssa Ben Omar El Abdi-Caïd d'Abda- Ministre de la mer”. “Cette 2^e édition intervient sur insistance des amis et chercheurs et après épuisement de la 1^{ère} édition de cet

ouvrage publiée en 2005 sur le Caïd Aïssa Ben Omar, cette personnalité historique emblématique, qui est considérée comme une légende ayant marqué la mémoire de la région de Abda et de la ville de Safi”, explique l'auteur dans la préface de cet opus. Cet ouvrage est un mémoire pour

l'obtention d'un Diplôme des Etudes Supérieures (DES) dans l'Histoire contemporaine sous le titre “Les grands caïds du Sud : Exemple du Caïd Aïssa Ben Omar El Abdi”, soutenue dans la Faculté des Lettres et des Sciences humaines-Université Mohammed V, le 22 juin 1988, tient

à rappeler l'auteur. “Le choix de cette thématique découle du peu d'intérêt suscité auprès des chercheurs et des spécialistes de l'Histoire, par les caïds des plaines atlantiques comparativement à ceux du Grand Atlas”, précise encore ce chercheur dans la préface de cette deuxième édition.

Pour ce chercheur, Aïssa Ben Omar El Abdi a été le plus célèbre et le plus important des caïds régionaux, durant les trente dernières années, ayant précédé la soumission du Maroc au protectorat colonial. En tant que Caïd et en tant que ministre de la mer (Ministre des Affaires étrangères), Aïssa Ben Omar révéla son intelligence et sa perspicacité, en un moment critique de l'histoire du Maroc, a-t-il expliqué. Cet ouvrage tente, en outre, d'analyser les mécanismes adoptés par l'Etat pour consolider son pouvoir au niveau local en harmonie avec les structures de la société marocaine durant cette époque.

Le premier chapitre de cette œuvre jette la lumière sur la tribu de Abda (ses origines, les potentialités

naturelles et humaines de cette région, l'émergence de cette tribu au niveau national) alors que le deuxième chapitre est consacré au parcours politique de Aïssa Ben Omar en tant que Caïd sur la tribu Bhatra de 1879 à 1896.

Le troisième chapitre aborde, quant à lui, la période 1886-1908 durant laquelle Aïssa Ben Omar devient Caïd sur toutes les tribus de Abda tandis que le dernier chapitre est consacré à la période 1908-1914 durant laquelle, ce Caïd a été nommé ministre de la mer par le Sultan Moulay Abdelhafid ainsi que sa confrontation aux différentes mutations survenues après l'application du protectorat.

Né à Marrakech en 1946, le chercheur Mustapha Fnitir a travaillé au début en tant qu'enseignant dans plusieurs lycées à Rabat avant d'intégrer l'Université Cadi Ayyad de Marrakech en 1986. Ce chercheur est membre de l'Association marocaine pour la recherche historique ainsi que d'autres associations de la société civile et de défense des droits de l'Homme.

Le film marocain "Zanka Contact" remporte le prix du meilleur long-métrage au Festival de Louxor



Le film "Zanka Contact" du réalisateur marocain, Ismaël El Iraki, a remporté le prix du meilleur long-métrage au Festival de Louxor du film africain, qui a pris fin mercredi soir.

Tourné dans la ville de Casablanca et ses environs, ce film de 120 minutes réunit Saïd Bay, Fatima Atef, Khansa Batma, Abdel Rahman Mbiha, Mourad Zaoui et Ahmed Hammoud qui incarne le rôle de "Larsen" une rock-star toxicomane marocaine qui a fait carrière en Angleterre.

Le film raconte l'histoire de "Larsen", un rocker dépassé et qui a perdu sa voix. Il tombe amoureux de Rajaa,

une ex-prostituée à la voix d'or pour qui il compose des chansons inspirées de sa vie nocturne dans les rues dangereuses de Casablanca, un Maroc underground et méconnu. La musique rock sert de toile de fond au film qui déroule de nombreux événements ayant eu lieu au Maroc.

Le prix spécial du jury de la compétition des longs-métrages est revenu au film angolais "Climatiseur" alors que l'acteur égyptien Khaled El Sawy s'est vu félicité par le jury pour sa performance dans le film "A louer".

Le jury de la compétition des longs-métrages a été composé du réalisateur égyptien Amir Ramses, de la réalisatrice

tunisienne Linda Belkhirya et du cinéaste nigérian Michael Barish. Le prix du meilleur film de l'édition de cette année est revenu à "Goodbye Love" de la réalisatrice tanzanienne Akwa Masanji.

Le prix du meilleur film documentaire a été attribué au film "Varitra" (Madagascar) et celui de la compétition des courts-métrages au film ghanéen "Good Bye".

L'édition 2021 du Festival de Louxor du film africain a été placée sous le slogan "Dix ans d'imagination". L'édition de cette année a porté le nom de la défunte actrice égyptienne Madiha Youssi.

Bouillon de culture

Judith Siboni

L'actrice de télévision et de cinéma Judith Siboni, l'une des deux comparses de la série à sketches "Vous les femmes", est décédée mardi, à l'âge de 46 ans, a annoncé jeudi son agente à l'AFP.

L'actrice, scénariste et comédienne, mère de deux enfants, se battait depuis un an avec un cancer, a ajouté son agente Nora Habib.

Entre 2007 et 2016, Judith Siboni a enchaîné cinq saisons de "Vous les femmes", une série de pastilles humoristiques co-écrite avec son amie d'enfance Olivia Côte. L'an dernier, pour M6, elle jouait le rôle de Fleur dans la comédie familiale "Les Copains d'abord". Elle a également tourné dans des épisodes de la série pour ados "Skam".

Au cinéma, Judith Siboni avait dernièrement été vue dans "Pupille" de Jeanne Herry (2018), ou dans "Supercondriaque" de Dany Boon (2014). Elle a également mené une carrière théâtrale, qui l'avait conduite à rejoindre la compagnie des Chiens de Navarre pour leur dernier spectacle "Tout le monde ne peut pas être orphelin".

La chaîne Téva, filiale de M6 pour qui "Vous les femmes" avait été produite, a programmé un hommage à l'actrice samedi soir, à partir de 20H55.



Coup d'envoi du Festival national du court-métrage d'Oujda



La deuxième édition du Festival national du court-métrage d'Oujda s'est ouverte, jeudi en mode virtuel, sous le thème «Le cinéma au service des jeunes».

Organisée par l'association Hna Houma Hna pour le cinéma et le théâtre, cette édition qui se poursuivra jusqu'au 5 avril porte le nom de feu Abdeljebbar Louzir, le célèbre comédien marocain décédé en septembre dernier.

Le festival est organisé en mode virtuel en raison du contexte exceptionnel marqué par la Covid-19, a expliqué le président de l'association Hna Houma Hna pour le cinéma et le théâtre et directeur du festival, Alaa Eddine Sadki. Il a mis l'accent dans ce sens sur l'engagement de l'équipe du festival pour réussir cette nouvelle expérience, et ce dans le respect total des mesures de prévention et de protection en vigueur pour endiguer la propagation de cette épidémie qui a imposé une suspension des activités culturelles en présentiel. Et d'ajouter que cet événement cinématographique tend à mettre en avant les compétences et le talent des jeunes cinéastes marocains, ainsi que les spécificités et les ri-

chesses culturelles et artistiques qui caractérisent les différentes régions du Royaume.

M. Sadki a précisé à cet égard que les dix films qui sont en compétition pour le Grand prix de ce festival représentent plusieurs villes du Royaume, dont Mohammedia, Benslimane, Laâyoune, Tiznit, Ouerzazate, Salé, Settat et Oujda.

Le jury du festival est composé du critique de cinéma, Abdelkarim Ouakrim, du réalisateur Mohamed Taha Benslimane et de l'actrice Khoulood Bettoui.

Outre la projection de films, le programme de cette seconde édition qui rendra hommage à Abdelkader Aizoun et Mohamed Boukkrat en reconnaissance à leurs contributions et leurs apports au cinéma et au théâtre, comporte des ateliers sur certains métiers du cinéma, le décor en particulier, encadrés par l'artiste Youssef Chettati.

Au menu également une table ronde sur le cinéma et les jeunes et un master class, animés respectivement par le professeur Mustapha Remdani et le critique de cinéma marocain Abdelkarim Ouakrim.



Kristen Stewart incarnera Diana

Après avoir joué les princesses de conte de fée dans le film *Blanche-Neige* et le chasseur, un long-métrage qui a précipité sa rupture avec Robert Pattinson, Kristen Stewart se glisse aujourd'hui dans la peau d'une vraie princesse. L'actrice de 30 ans a été choisie pour interpréter Lady Diana au cinéma dans le biopic consacré à la princesse disparue que prépare le réalisateur chilien Pablo Larrain. Un casting tout sauf royal selon nombre d'admirateurs de la maman des princes William et Harry. L'annonce que l'Américaine prêterait ses traits à la princesse anglaise dans ce film baptisé *Spencer*, du nom de jeune fille de Diana, a fait scandale sur les réseaux sociaux. Sur Twitter, nombre d'internautes ont souligné que l'actrice ne ressemblait absolument pas à Diana, et n'avait ni sa classe, ni sa prestance, ni son aura bienveillante. Mais alors que le tournage du long-métrage a débuté il y a peu en Allemagne, Kristen Stewart ne cesse de donner tort à ses détracteurs. Fin janvier, une première photo de la comédienne dans la peau de la princesse de Galles a été dévoilée et sa transformation physique s'y avère bluffante. Et voilà que celle qui a été révélée par la saga *Twilight* impressionne de nouveau

dans un nouveau cliché du film.

Neon, le distributeur américain du film, a dévoilé récemment un second cliché de la star en princesse Diana sur son compte Twitter. Une nouvelle fois, la comédienne impressionne dans les habits de Lady Di. Mais cette dernière photo est d'autant plus précieuse qu'elle y porte la réplique d'un bijou emblématique de celle qu'elle incarne : sa bague de fiançailles en saphir et diamants. Cette même bague dont son fils, le prince William, a hérité et qu'il a offert à Kate Middleton lorsqu'il a demandé sa belle en mariage. Le bijou original est une bague composée d'un saphir de 12 carats entouré de 14 diamants, des pierres montées sur un anneau en or blanc.

Choisie sur le catalogue du bijoutier de la famille royale, elle a été offerte par le prince Charles à la princesse Diana au moment de leurs fiançailles. Estimée à 33.000 euros en 1981, et plus de 340.000 euros actuellement, elle trône aujourd'hui à l'annuaire de la duchesse de Cambridge. Impossible donc d'imaginer interpréter Lady Diana sans cette bague mythique.



Ce que Jean Dujardin ne supportait pas dans Un gars, une fille

La sortie du prochain film de Jean Dujardin, *OSS 117 : Alerte rouge en Afrique noire*, le troisième volet de la saga, ne cesse d'être décalée à cause de l'épidémie de Covid-19. L'acteur pousse d'ailleurs régulièrement des coups de gueule contre les mesures du gouvernement à ce sujet. En attendant la réouverture des salles, il tease sur Instagram ses prochains projets. C'est ainsi que les internautes ont pu le découvrir dans la peau d'un ex-président de la République. Le jeune papa pour la seconde fois - avec son épouse Nathalie Péchalat - ne ménage en tout cas pas sa forme. Ce dingue de sport et de sensations fortes a d'ailleurs accordé une interview à *Running heroes*, la déclinaison du magazine *Society* dédiée au footing. Dans cet entretien, il revient sur ce qui le rendait fou durant les tournages d'*Un gars, une fille*, la série de France 2 qui l'a révélé au grand public.

Jean Dujardin ne supportait pas l'enfermement impliqué par les scènes du quotidien qu'il tournait avec sa partenaire à l'écran, puis à la vie, Alexandra Lamy. "C'était l'enfer", balance celui qui campe Hubert Bonisseur de La Bath. "C'est pour cela qu'à la troisième saison, on a négocié des voyages et des extérieurs, après trois ans de cuisine et de salle de bains. Quand, en une journée, tu fais trois épisodes dans un lieu et que tu rentres te coucher le soir chez toi, je peux te dire que tu ne trouves pas le sommeil tout de suite", explique-t-il.



Justin Bieber crée l'embarras après avoir utilisé la voix de Martin Luther King

Entre Martin Luther King et Hailey, il fallait choisir. Dans *Justice*, son dernier album sorti la semaine dernière, Justin Bieber sample des extraits des discours du pasteur noir. Un choix pour le moins étrange dans ce nouvel opus sirupeux, largement dédié à la jeune épouse du chanteur canadien. Si Bernice King, la fille du militant antiraciste assassiné en 1968, a salué l'initiative, le résultat est loin de plaire à tout le monde.

En février, Justin Bieber annonçait que sa prochaine production serait marquée par le contexte politique tendu aux États-Unis. «Je sais que je ne peux pas résoudre l'injustice en faisant de la musique, écrivait-il. Mais je sais que si nous faisons tous notre part en utilisant nos talents pour servir cette planète et nous aider les uns et les autres, nous nous donnons plus de chances d'être unis».

À la veille de la sortie de son album, le chanteur annonçait son soutien à plusieurs organisations venant en aide aux nécessiteux. Des organismes représentant, selon lui, «ce à quoi ressemble la justice lorsqu'elle est mise en œuvre». Parmi les heureux bénéficiaires, le Martin Luther King Jr. Center. L'attention n'a pas manqué de

plaire à Bernice King, fille de Martin Luther King et directrice du centre. «Chacun d'entre nous, y compris les artistes et les acteurs du monde du divertissement, peut faire quelque chose. Merci Justin Bieber pour ton soutien, en l'honneur de la Justice, au travail du Martin Luther King Jr Center et à notre campagne #BeLove, qui s'inscrit dans notre mouvement mondial pour la justice. #FiniissonsEnAvecLeRacisme», a-t-elle tweeté.

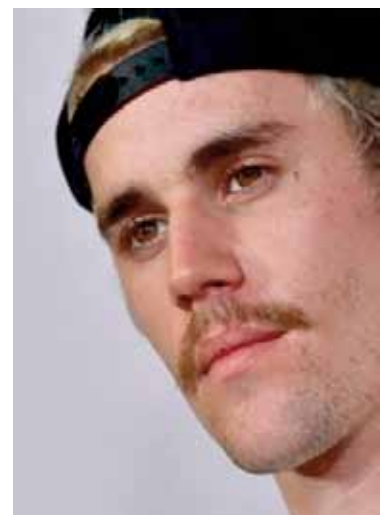
La promesse d'un album réclamant justice s'est vite envolée à l'écoute. La grande majorité des nouveaux titres sont des ballades douces et mielleuses, adressées à Hailey Baldwin Bieber, mannequin de vingt-quatre ans et épouse du chanteur depuis 2018. Dans le premier morceau, Martin Luther King défend qu'une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier. S'ensuit une déclaration d'amour, baptisée opportunément 2 Much, qui est bien éloignée du propos du pasteur. Hormis une plage, intitulée *MLK Interlude*, qui reproduit un sermon de 1967, les questions de justice et de défense des droits sont bien absentes de l'album.

Le résultat a surpris beaucoup de monde, à

commencer par le producteur et scénariste américain Kirk A. Moorek. «Tant de personnes ont tenté d'accéder aux discours de Martin Luther King. Si peu ont eu cette chance. Par la musique, c'était peut-être différent, mais cela ne me plaît pas. Et détourner son discours de cette façon... c'est non», a-t-il dénoncé sur Twitter.

Le commun des internautes n'est pas forcément plus tendre sur l'emploi de ces samples. «J'adore l'album de Bieber bien que je ne comprendre toujours pas pourquoi il s'appelle *Justice*, ni ce que vient faire MLK dedans», écrit l'un d'eux. «Justin Bieber a vraiment mis MLK en plein milieu de son album sans raison. C'est vraiment une grosse blague», cingle un autre.

Même le magazine américain *Entertainment Weekly*, plutôt élogieux dans sa critique, souligne combien les paroles de Martin Luther King n'ont pas leur place dans cet album qui rappelle les BO de *Midnight Express*, *Flashdance* ou *Top Gun* signées Moroder. «Bon courage pour faire le lien entre un interlude de deux minutes dans lequel on entend Martin Luther King Jr. parler de vérité et de pouvoir dans un discours de 1968 et les effets sonores à la Giorgio Moroder de *Die For You*, la chanson qui suit».



Les confessions de Miley Cyrus

Impossible d'oublier le personnage qui l'a rendu célèbre. Actrice et chanteuse, Miley Cyrus a fait ses débuts dans la série de Disney Channel Hannah Montana. Cette dernière a fêté ses 15 ans et Miley Cyrus a décidé de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour rendre hommage à la jeune fille qu'elle incarnait à l'écran. Un message beaucoup plus chaleureux que celui, très trash, qu'elle avait posté pour les dix ans de la série. "Salut Hannah, ça fait longtemps, et ainsi commencé Miley Cyrus dans une longue lettre écrite sur un papier aux couleurs d'Hannah Montana et postée sur les réseaux sociaux. Quinze ans pour être exacte. Depuis la première fois où j'ai mis sur mon front cette longue frange blonde pour cacher mon identité. Et que j'ai enfilé un peignoir en tissu-éponge rose écouurant avec un HM éblouissant sur le cœur. Je ne savais pas alors que tu allais changer ma vie à jamais. Pas juste la mienne, mais aussi celle de millions de gens dans le monde. Même si tu es considérée comme un «alter ego», en réalité il y a eu une époque où tu tenais plus de mon identité dans tes gants que moi-même dans mes propres mains".

Selon Miley Cyrus, qui a beaucoup changé depuis la série, Hannah Montana a été "une fusée" qui l'a "propulsée sur la Lune" et ne l'a jamais fait redescendre. "Je ne savais pas quand j'ai enregistré I Love Rock'n'Roll devant le mur blanc de la cuisine d'une amie de ma mère à Nashville que tu allais faire de mes rêves une réa-

lité." Dans sa lettre, Miley Cyrus, qui s'est confiée sur sa rupture avec Liam Hemsworth, a également évoqué ses souvenirs du tournage, les bons comme les mauvais. "Ensemble, nous avons tout traversé et nous avons partagé de nombreuses premières fois. Beaucoup de dernières fois. Des hauts. Des bas. Des larmes et des rires. J'ai perdu mon grand-père, le père de mon père pendant le tournage d'un épisode du début de la saison 1. Il voulait tenir le plus possible pour voir la première de la série le 24 mars. Il est mort le 28 février. Mais il a pu voir la pub qui est passée pendant High School Musical, ce qui, disait-il, a été la plus grande fierté de sa vie." Si la jeune fille a eu alors "le cœur brisé", elle s'est aussi sentie fière de pouvoir porter son nom, à côté de celui de son père, dans chaque générique de la série.

La jeune femme a ensuite évoqué ses amitiés et ses premières histoires d'amour. "Je suis tombée amoureuse pour la première fois durant ces années. Miley Cyrus a aussi gagné de nombreux amis grâce à la série, parmi lesquels ses partenaires, Emily Osment, Mitchell Musso et Jason Earles. "Hannah, j'espère que tu m'entends et que tu sais que ces mots sont vrais, a repris Miley Cyrus. Tu as tout mon amour et ma gratitude. De l'avoir insufflé de la vie pendant ces six années a été un honneur. Je te suis redevable, pas seulement à toi Hannah mais aussi à tous ceux qui ont cru en moi depuis le début."



Taylor Swift continue de revisiter son ancien catalogue

Taylor Swift a recruté Maren Morris pour réactualiser une vieille chanson que seuls ses fans les plus dévoués ont entendue.

You All Over Me sera la première sortie de l'album From the Vault de Swift Taylor, issue des sessions Fearless ré-imaginées de la star. Le titre a été enregistré pour le projet de 2008, mais il n'avait pas été retenu.

Aaron Dessner, qui a collaboré avec Taylor Swift sur son album Folklore 2020, récompensé par un Grammy Award, et sur l'album suivant Evermore, a produit la chanson retravaillée, que la chanteuse a co-écrite lorsqu'elle avait 18 ans.

«Une chose que j'ai adorée avec ces chansons de From the Vault, c'est qu'elles n'ont jamais été entendues, donc je peux expérimenter, jouer, et même inclure cer-

tains de mes artistes préférés, a tweeté Taylor Swift. Je suis vraiment excitée d'avoir @MarenMorris qui chante en fond sonore sur cette chanson ».

«You All Over Me est produit par Aaron Dessner et co-écrit par Scooter Carusone – j'ai hâte que vous l'entendiez », a ajouté l'autrice et interprète.

La nouvelle mouture de l'album, qui sort cette semaine, comprend six chansons inédites.

La version renouvelée de Love Story, le morceau phare de Fearless, est sortie le mois dernier.

La chanteuse a choisi de réenregistrer un certain nombre de titres de son ancien catalogue pour contrebalancer les ventes des originaux suite au rachat de son ancien label par le magnat de la musique Scooter Braun.



Sting ne pense pas que The Police aurait dû se reformer en 2007

Sting ne pense pas que la reformation de The Police en 2007 était une bonne idée. Le chanteur anglais et ses anciens compagnons de scène, Andy Summers et Stuart Copeland, s'étaient effectivement retrouvés cette année-là avant de se lancer dans une tournée mondiale ensemble, et l'interprète de "Shape of My Heart" admet aujourd'hui que cette expérience n'avait pas été des plus agréables.

"A l'époque, j'avais considéré cette tournée comme un exercice nostalgique", a-t-il expliqué à Reader's Digest. "C'était simplement la façon dont je ressentais les choses et c'est toujours le cas aujourd'hui. Je pense qu'il n'y a pas de problème à se montrer honnête vis-à-vis de ses sentiments et c'est ce que j'ai fait. Ce n'est pas un affront envers les gens avec qui j'étais ou la façon dont les choses se sont déroulées, c'est juste la manière dont je voyais ça au final, et soyons honnête, ce n'est pas la façon dont je voulais m'en souvenir."

Sting ne cache pas que cette période lui a rappelé combien il apprécie sa carrière solo et les avantages que cette dernière apporte.

"Je pense qu'être un artiste solo offre de la liberté", a-t-il déclaré. "Ce n'est pas une question de pouvoir, pas du tout. Il s'agit juste de produire exactement la forme et le style de musique qui vous convient. La musique, dans toutes ses formes, est un processus collaboratif, mais lorsque vous êtes dans un groupe, vous devez plus que jamais considérer les autres personnes, et ce presque plus que vous-même".

Le groupe The Police a vu le jour en 1977 et a connu un grand succès dans les années 80 avec des tubes comme "Every Breath You Take" ou encore "Roxanne".

Une feuille de route pour la décarbonation



Alors que certains pays comme Notre défi climatique est un défi énergétique. Mais relever notre défi énergétique exige une action qui aille bien au-delà de la production d'électricité.

Le solaire et l'éolien ont révolutionné notre système énergétique. Mais si l'on considère que le secteur de l'électricité ne fournit actuellement que 20% de notre énergie, on comprend qu'il ne suffira pas de disposer d'une électricité verte pour parvenir à des émissions nulles de dioxyde de carbone d'ici le milieu du siècle. La conversion des énergies renouvelables à l'hydrogène vert, à grande échelle, ne fournira pas non plus la solution miracle. Nos navires, nos avions et nos trains ne sont pas prêts à cela, et les incitations économiques ne vont pas encore dans la bonne direction.

Notre défi énergétique est aussi un problème de demande énergétique. Pour réaliser nos ambitions climatiques collectives, il faut des transitions rapides et profondes dans chacun des secteurs qui participent à la demande mondiale d'énergie, non seulement pour ce qui concerne l'électricité, mais aussi pour les transports, l'industrie manufacturière, la sidérurgie et les industries chimiques. Lancer ces transitions au rythme et à la vitesse adéquats nécessite une transformation complète de notre infrastructure énergétique. Pour ce faire, il faudra respecter trois priorités essentielles.

Tout d'abord, nous devons accélérer le rythme de l'innovation. La récente analyse produite par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) montre que presque la moitié des réductions d'émis-

sions nécessaires pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pourrait provenir de technologies qui ne sont pas encore sur le marché.

Les technologies fournissant de l'énergie propre, comme les panneaux solaires, les éoliennes, les voitures électriques, les diodes électroluminescentes et les batteries à ions lithium, nous permettent d'envisager un monde qui atteindrait la neutralité carbone dans les prochaines décennies. Mais pour ce qui concerne les autres technologies propres – dont certaines sont encore au niveau du laboratoire –, nous devons faire, si nous voulons parvenir jusque-là, des pas de géant. C'est dans des secteurs comme la sidérurgie, la cimenterie, l'industrie chimique, le transport maritime et aérien, où les émissions sont le plus difficiles à réduire et où les solutions technologiques accusent un certain retard, que les progrès sont les plus urgents.

La deuxième priorité est une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics et l'industrie. Le secteur privé est un inégalable moteur du changement. La majorité des inventeurs, des entrepreneurs et des investisseurs s'y concentrent; leurs contributions seront essentielles pour que le monde déploie, à l'allure requise, les technologies non polluantes.

Dans le même temps, l'action publique est indispensable à la libération de la pleine puissance des entreprises. Laissez à leurs propres moyens, les marchés ne conduiront pas aux transformations du système énergétique mondial. Dans de nombreux secteurs, il faut aux entreprises de fortes politiques publiques pour qu'elles permettent aux technolo-

gies sobres en carbone de se développer. Elles ont besoin que les pouvoirs publics soutiennent les premiers stades de l'innovation dans les nouvelles technologies, créent les niches qui leur permettront de se développer et mettent en place les mesures efficaces qui permettront leur diffusion, secteur par secteur.

Enfin, une coordination internationale nettement renforcée est nécessaire. Dans un système mondial qui repose sur les actions nationales, organiser le type de changement systémique requis dans nombre de secteurs consommateurs d'énergie représente un défi majeur. Les approches nationales sont dans certains domaines extrêmement efficaces, notamment lorsque la puissance publique est à même de prendre des mesures résolues sans mettre en péril les producteurs nationaux dans des secteurs comme l'électricité. Mais une approche strictement nationale fonctionne moins bien dans les industries soumises aux échanges internationaux, et particulièrement dans les secteurs difficiles à décarboner.

Dans ces domaines, des actions transfrontalières coordonnées sont indispensables pour conduire à l'adoption rapide de nouvelles technologies.

Les institutions multilatérales ont à cet égard un rôle indispensable à jouer. L'AIE simplifie la collaboration dans les technologies clés de la transition énergétique – une action à laquelle se consacrent plus de 6.000 experts déployés dans le monde entier, représentant presque 300 structures publiques et privées situées dans 55 pays, et nombre d'entre eux dans les pays disposant d'un

statut d'associé comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Mais si l'on tient compte du fait que l'objectif de la neutralité carbone recueille un consensus de plus en plus large, nous pouvons et devons faire plus.

Au cours de l'année, l'AIE établira la première feuille de route pour l'ensemble du secteur énergétique mondial, englobant l'électricité, les transports, l'industrie et le bâtiment – chacune des activités que nous devons transformer pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050. En présentant exactement ce que chaque secteur doit faire et quand, le plan permettra aux pouvoirs publics et aux entreprises de comparer leurs progrès, et mettra en évidence les points sur lesquels une attention plus grande devra être portée.

La prochaine étape consistera à passer du plan à sa mise en œuvre. C'est pour cette raison que l'AIE a récemment créé un partenariat stratégique avec Mission Possible, un regroupement mondial de plus de 400 entreprises qui cherchent à accélérer la décarbonation à grande échelle de l'industrie lourde et des transports. Le soutien que nous apportons à cette initiative traduit aussi l'attention que porte désormais l'AIE aux rapprochements entre secteurs privé et public des grandes économies mondiales – qui doivent jouer le rôle de coordination qu'elles seules peuvent assumer. En mettant l'accent sur l'innovation, la collaboration et la résolution politique, des initiatives comme celle-ci peuvent aider le monde à relever le défi climatique.

Par Katherine Dixon
Conseillère en chef pour les transitions et les partenariats à l'Agence internationale de l'énergie

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

AVIS RECTIFICATIF ET REPORT

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que les appels d'offre n°: 04/2021/BP, publié au journal Libération n°9263 en date du 11/03/2021 est rectifié comme suite :

- La Date d'ouverture sera le : 15/04/2021 au lieu de : 05/04/2021 à 11h 00 min

N°2946/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis Rectificatif
de l'A.O.O N° 08/2021/BP

- Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres N°08/2021/BP du Jeudi 15 Avril 2021 à 10 H:00 relatif aux Travaux d'éclairage public de la RN1 et la RP 3427 entre l'entrée de la ville d'Azemmour et le péage de l'Autoroute d'Azemmour» Province El Jadida, que le dossier technique est rectifié comme suit :

***Pour les concurrents installés au Maroc :**
Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
J	1	J4 et J6

Au lieu de :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
J	2	J4

Reste sans Changement.

N°2947/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis Rectificatif
de l'A.O.O N° 09/2021/BP

- Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres N°09/2021/BP du Jeudi 15 Avril 2021 à 11 H:00 relatif aux Travaux d'éclairage public du Centre de la Commune Territoriale Si HSSAINE BEN ABDERRAHMANE Province EL Jadida., que le dossier technique est rectifié comme suit :

***Pour les concurrents installés au Maroc :**
Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
J	4	J4 et J6

Au lieu de :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
J	4	J4

LE reste sans Changement.

N°2948/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
.
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis rectificatif
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 01/INDH/2021

Travaux de construction de six unités préscolaires Type 1 à la province de Guelmim -Marché Alloti - :

Lot n°1 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Toutline à la commune d'Abaynou.
Lot n°2 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Iguissel à la commune d'Abaynou.
Lot n°3 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Agmad à la commune d'Ifrane A/S.
Lot n°4 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Ighir Ifrane à la commune d'Ifrane A/S.
Lot n°5 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Taourirt izakarne – Timoussan à la commune d'Ifrane A/S.
Lot n°6 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Talaint à la commune de Timoulay.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

1- Les cautionnements provisoires des prestations établie par le maître d'ouvrage, pour chaque Lot, ont été fixés comme suit :

N° Lot	Le cautionnement provisoire
1	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)
2	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)
3	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)
4	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)
5	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)
6	Cinq Mille Dirhams (5 000,00Dhs)

2- L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage, pour chaque Lot, ont été fixés comme suit :

N° Lot	L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage
1	Deux Cent Soixante Trois Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams et Zéro Centimes (263 280,00 Dhs)
2	Deux Cent Soixante Douze Mille Cent Quatre Vingt Dix Neuf Dirhams et Quatre Vingt Quatre Centimes (272 199,84 Dhs)
3	Deux Cent Cinquante Un Mille Cent Dirhams et Zéro Centimes (251 100,00 Dhs)
4	Deux Cent Quarante Neuf Mille Six Cent Soixante Dirhams et Zéro Centimes (249 660,00 Dhs)
5	Deux Cent Cinquante Mille Trois Cent Quatre Vingt Dirhams et Zéro Centimes (250 380,00 Dhs)
6	Deux Cent Soixante Douze Mille Trois Cent Quarante Quatre Dirhams et Vingt Centimes (272 344,20 Dhs)

3- Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement.

N°2949/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni Mellal
Cercle de Kasba Tadla
Commune Territoriale Ouled Youssef

Avis d'appels d'offres ouvert
(Séance Publique)

Il sera procédé au siège de la commune Ouled Youssef à l'ouverture des plis afférents à l'appel d'offres sur «Offres de prix» du marché récapitulé dans le tableau suivant :

Appel d'offres N°	Objet	Estimation Provisoire	Date d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis	Caution provisoire (DH)
01/CTOY/2021	Construction et revêtement de l'accès menant au lycée Ouled Youssef.	344 554,80	03/05/2021	10 heures	10 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique communal d'Ouled Youssef, il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2.12.349 du 08 Joumada 1^{er} 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Monsieur le président du conseil communal Ouled Youssef;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N°2.12.349 précité.

Ces dossiers sont constitués des pièces signalées dans le règlement de consultation.

N°2950/PA

CONSEIL EMPLOI
Constitution
Aux termes d'un acte SSP établi en date du 16/03/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont:
- Dénomination :
- Objet : Conseil et accompagnement en recherche d'emploi
- Siège social : 96 Bd Anfa étage 9 apt 91 Résidence le Printemps d'Anfa Casablanca
- Capital social : 30.000,00 DH, divisé 300 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 300 et attribuées en totalité à Mme. Rhita LAHLOU
- Durée : 99 ans.
- Gérance : Mme. Rhita LAHLOU, CIN BE819317, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 31 Mars 2021 sous le n° 772727, RC : 497099
Pour extrait et mention.
N° 2953/PA

CONSEIL EMPLOI
Constitution
Aux termes d'un acte SSP établi en date du 16/03/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont:
- Dénomination :
- Objet : Conseil et accompagnement en recherche d'emploi
- Siège social : 96 Bd Anfa étage 9 apt 91 Résidence le Printemps d'Anfa Casablanca
- Capital social : 30.000,00 DH, divisé 300 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 300 et attribuées en totalité à Mme. Rhita LAHLOU
- Durée : 99 ans.
- Gérance : Mme. Rhita LAHLOU, CIN BE819317, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 31 Mars 2021 sous le n° 772727, RC : 497099
Pour extrait et mention.
N° 2954/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION BENI
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE
DE BENI MELLAL
COMMUNE OULED
SAID L'OUED

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01/2021
Le Lundi 03 Mai 2021 à 11h 00mn. Il sera procédé, au bureau du Monsieur le président de la commune d'Ouled said l'oued, province de Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour le marché suivant:
INSTALLATION POTEAUX ET CABLAGE : Travaux d'électrification 1ère catégorie de deux groupes de logements à AIT RMADA, centre ouled said l'oued, Commune ouled said l'oued, province de Beni Mellal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service des marchés de la commune Ouled said l'oued ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00DHS (Dix mille dirhams).
L'estimation des travaux est : 191 504.52 (Cent quatre vingt onze mille cinq cent quatre dirhams.52 cts TTC)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Monsieur le président de la commune Ouled said l'oued.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la commune Ouled said l'oued.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit être légalisé par l'autorité compétente.
N° 2955/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 05/2021/DREFLCD/TA
Le 28/04/2021 à 10 h , il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal quartier belle vue à Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour Le Gardiennage et la sécurité du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal
Le dossier d'Appel d'Offre peut être retiré du Bureau de la Comptabilité et Marchés de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal quartier belle vue à Beni Mellal. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dhs) .
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Cent quatre vingt dix sept mille neuf cent soixante quatre dirhams (197 964,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés public.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Comptabilité et des Marchés de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal quartier belle vue à Beni Mellal.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit par voie électronique sur le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de consultation.
N° 2956/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
COMMUNE
DE TIT MELLIL
division d'urbanisme
,affaires techniques
et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE,
ETUDE et MARCHÉS
PUBLICS.
BUREAU DES MARCHES
PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTS N° 03/2021
RESERVE A LA PETITE
ET MOYENNE
ENTREPRISE
LE 27 /04/2020 A 11H
00Minute du Matin il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil , à l'ouverture des plis relatif à l' appels d'offres sur offres de prix pour :
ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES A USAGE HUMAIN EN FAVEUR DES HABITANTS INDIGENTS DE LA COMMUNE A L'OCCASION DU MOIS SACRÉ DE RAMADAN A TIT MELLIL
Le dossier d'appel d'offres peut être retirés auprès de la Commune de Tit Mellil (bureau des marchés publics) .il peut également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : QUINZE MILLE DHS (15.000,00)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT

QUATRE VINGT SEPT MILLE CINQ CENT SOIXANTE QUINZE DHS 00 Centimes (687 575,00)
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune de Tit Mellil.
• soit déposer, contre récépissé, leurs plis précité.
• Soit les remettre au président de la commission soit d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation
N° 2957/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé
Direction Régionale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima
Institut Supérieur
des Professions Infirmières
et Techniques de Santé
Tétouan
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 01 /ISPITST/2021
Le mardi 27 /04/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhaleq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniat R'mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relative à l'appel d'offre sur offre de prix pour:
• Achat de Fournitures de Bureau pour l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, l'annexe de Tanger et l'annexe d'Al

Hoceima.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniat R'mel - Route de Martil Tétouan.
- Il peut également être téléchargé du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.
Cautionnement provisoire est fixé à : 4000.00 DHS (Quatre Mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de: 54.625,20 DH T.T.C (cinquante quatre mille deux cent quatre vingt neuf dirhams, 90 centimes)
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniat R'mel - Route de Martil Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (8) du règlement de consultation.
N° 2958/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation Nationale et de la Formation
Région Guelmim Ouest Maroc
Direction Provinciale de Guelmim

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة كلميم وادنون

Avis Rectificatif (3)

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : 03/03/2021 n° : 9256 Et Rissalat al oumma du : 03/03/2021 n° :11764 , concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
06/EXP/2021/ DPMENG	Date et heure d'ouverture des plis : 15/04/2021 à 11h00 au lieu de 05/04/2021 à 11h00 à 11h00

Les autres données restent les mêmes.

N°2951/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL - KHENIFRA
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

AVIS
Examens d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année 2020

Le président de la commune de **Khénifra** annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année **2020** réservés aux fonctionnaires de la dite commune ayants remplis les conditions réglementaires à la date de la 1^{ère} épreuve de l'Examen, les épreuves se dérouleront au **siège de la commune de khénifra**, suivant le calendrier ci-dessous :

Grade de promotion	Conditions requises à la date de l'examen écrit : 6 années de service en qualité de	Nombre de postes	Date du concours
1 Rédacteur 2 ^{ème} grade	Rédacteur 3 ^{ème} grade	1	Examen Ecrit : 8 Mai 2021
2 Rédacteur 3 ^{ème} grade	Rédacteur 4 ^{ème} grade	1	
3 Adjoint administratif 1 ^{er} grade	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	1	Examen Oral : 21 Mai 2021
4 Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint administratif 3 ^{ème} grade	1	Examen Ecrit : 9 Mai 2021
5 Technicien 1 ^{er} grade	Technicien 2 ^{ème} grade	1	
6 Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 3 ^{ème} grade	1	
7 Adjoint Technique 2 ^{ème} grade	Adjoint Technique 3 ^{ème} grade	9	Examen Oral : 21 Mai 2021

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier recommandé au président de la commune de khénifra ou déposé contre récépissé au service des ressources humaines de la dite commune au plus tard le : **03 Mai 2021**.

N°2952/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
4/2021/MEFRA/AC/INF
Le 29 Avril 2021 à 10 heures,
il sera procédé dans la salle
de réunions de la Direction
des Affaires Administratives
et Générales (DAAG),
bâtiment extension du
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la
Réforme de l'Administration,
2ème étage, Quartier
administratif –

Rabat- Chellah, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur
offres de prix pour l'assistance
technique pour la réalisation
d'un audit technique de la
sécurité des Systèmes
d'information au profit des
directions du Ministère de
l'Economie, des Finances
et de la Réforme de
l'Administration, à Rabat.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Achats de la Direction
des Affaires Administratives
et Générales - Ministère
de l'Economie, des Finances
et de la Réforme

de l'Administration- Rabat -
Chellah. Bureau n°234,
2ème étage Entrée «D», Il
peut être téléchargé à partir
du portail marocain des
marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)
et du site Internet du
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Réforme
de l'Administration
(www.finances.gov.ma),
Rubrique "Appel d'Offres".
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à :
18 000,00 DH (Dix-huit
Mille dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la

somme de :132000,00DH
TTC(Un million trois cent
vingt mille dirhams toutes
taxes comprises).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du décret n°2-12-
349 du 8 jomada I 1434
(20 mars 2013) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• soit envoyer leurs plis
par courrier recommandé,
avec accusé de réception,
au bu-

reau précité ;
• soit les déposer, contre
récépissé dans le bureau
d'ordre de la DAAG du
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la
Réforme de l'Administration ;
• soit les remettre au
Président de la commission
d'appel d'offres au début
de séance et avant
l'ouverture des plis.
• soit transmettre leurs
dossiers par voie
électronique via le
portail marocain des
marchés publics ;
Une réunion est prévue

pour le 16Avril 2021 à 11
heures, à la Division des
Système d'information de
la Direction des Affaires
Administratives et
Générales, sise Entrée
«D», bâtiment extension
du Ministère de
l'Economie, des
Finances et de la
Réforme de l'Administration,
Quartier administratif –
Rabat- Chellah
Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 6
du règlement de la
consultation.
N° 2959/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE ASSIETTE DE KHENIFRA

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2021/S.A DU 29 /04/2021 à 12 H

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 03/2021/S.A prévu le 29 Avril 2021 à 12 heures publié dans les journaux – Libération N° : 9281 parue le 01/04/2021 page 23 et Al Haraka N° : 10138 parue le 01/04/2021 page 13 relatif à : **Exploitation des guichets de vente de billets de voyage de la gare routière des voyageurs de la ville de Khénifra pour une durée de cinq (5) ans au lieu de trois (3) ans, tandis que le reste des avis de publication est inchangé.**

N°2961/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021

Le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°05/2021 prévue le 08 Avril 2021 à 10h 00 (dix heure) du matin pour objet:

Travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK 92+756 au PK 109+756 Province d'El Kelaa des Sraghna.

A été reportée au 21/04/2021 à 10h du matin et rectifié:

***Le CPS connait des modifications.**

N°2960/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉGION BENIMELLAL- KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL

Maitre d'ouvrage délégué : le directeur provinciale du ministère de l'éducation national et de la formation professionnelle a azilal

Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel récapitulatif des marchés que le maitre d'ouvrage le directeur provinciale du ministère de l'éducation national et de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a azilal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

A-Travaux

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des écoles primaires	Aménagement	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	oui
Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des lycées collégiaux	Aménagement	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	oui
Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des lycées qualifiants	Aménagement	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	oui
Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des salles en préscolaire	Aménagement	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	oui
Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des latrines dans divers établissements scolaires	Aménagement	Province Azilal	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	Oui
Travaux de branchement en réseau d'électricité dans divers établissements scolaires relevant de la direction provinciale Azilal	Aménagement	Province Azilal	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	Oui
Travaux de branchement en eau dans divers établissements scolaires	Aménagement	Province Azilal	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	Oui

B-Fourniture

Type de fourniture	Nature	Quantitatif	mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Approvisionnement en denrées Alimentaires des cantines scolaires des établissements de L'enseignement primaire relevant de la Direction provinciale d'Azilal ,	Fournitures	Divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des affaires administratives et financières	oui
Achat de fournitures de bureau des établissements scolaires relevant de la Direction provinciale d'Azilal en lot unique ,	Fournitures	Divers établissements	appel d'offre	2ème trimestre de l'exercice	service des affaires administratives et financières	oui
Achat de fournitures d'enseignement des établissements scolaires relevant de la Direction provinciale d'Azilal en lot unique ,	Fournitures	Divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des affaires administratives et financières	oui

C-Service

Objet des services	Type de services	Lieu d'exécution	mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des écoles primaires	Etudes	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	Non
Etudes Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des lycées collégiaux	Etudes	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	Non
Etudes Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des lycées qualifiants	Etudes	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	Non
Etudes Travaux d'entretien, De Réhabilitation Et Installation Des Bâtiments des salles en préscolaire	Etudes	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des constructions ,de l'équipement et du patrimoine	Non
Prestations de Cuisson dans les internats et les cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale d'Azilal en lot unique	Cuisson	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des affaires administratives et financières	oui
Prestations de sécurité de surveillance et de gardiennage pour le siège et les établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal en lot unique	Gardiennage	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des affaires administratives et financières	non
Prestations de nettoyage pour le siège et les établissements scolaires de la direction provinciale d'Azilal en lot unique	Nettoyage	divers établissements	appel d'offre	2 ème trimestre de l'exercice	service des affaires administratives et financières	oui

N°2962/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09AOM/SNRT/2021
Le 18/05/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Lot n°1 : La fourniture et la mise en service des équipements A/V de deux flight-case multi-caméras pour les besoins de la production mobile de la société nationale de radiodiffusion et de télévision.
Lot n°2 : La fourniture et la mise en service des équipements A/V pour les besoins de la production mobile de la société nationale de radiodiffusion et de

télévision.
• Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 17/05/2021 à 16 Heures, délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n°1 : 150 000,00dhs
- Lot n°2 : 52 000,00 dhs
• L'estimation des coûts des prestations établie par

le maître d'ouvrage est fixée :
- Lot n°1: 10 457 701,08DHS TTC
- Lot n°2: 3 525 147,05 DHS TTC
• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 2963/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10AOM/SNRT/2021
Le 27/04/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Lot n°1 : La fourniture et la mise en service d'onduleurs pour les besoins des unités de production mobiles de la société nationale de radiodiffusion et de télévision.
Lot n°2 : La fourniture et la mise en service de groupes électrogènes pour les besoins des unités de production mobiles de la société nationale de radiodiffusion et de télévision.

• Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 26/04/2021 à 16 Heures, délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n°1 : 15000,00dhs
- Lot n°2 : 15 000,00 dhs
• L'estimation des coûts des prestations établie par

le maître d'ouvrage est fixée à :
- Lot n°1: 1 065 650,00DHS TTC
- Lot n°2: 1 152 000,00 DHS TTC
• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 2964/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale de Casablanca Settat
Délégation Provinciale de Berrechid
Centre Hospitalier Provincial de Berrechid

CADRE DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL

MAÎTRE D'OUVRAGE: Centre Hospitalier Provincial de Berrechid
ANNÉE BUDGÉTAIRE: 2021
Le programme Prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage Centre Hospitalier Provincial de Berrechid envisage de lancer pour l'année budgétaire Deux milles vingt et un est le suivant:

TRAVAUX							Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Type de travaux	Objet des travaux	lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné		
Aménagement	Aménagement de l'Hôpital Provincial de Berrechid	l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	juin	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-	
FOURNITURES							Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	
Matériel	Matériel médico-technique		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	mai	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Matériel	Matériel médico-hospitalier		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	mai	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Matériel	Matériel de couchage		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	mai	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Produits	Achat de médicaments, produits pharmaceutiques et accessoires de médecine et de pharmacie, de fongibles chirurgicaux et médicaux		l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	juin	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Gaz divers	Fluides médicaux		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	mai	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
Fongibles	Fongibles afférents à la radiologie et au laboratoire		l' Hôpital Provincial de Berrechid	Appel d'offres ouvert	mai	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-
SERVICES							Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Type de services	Objet des services	lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné		
Gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs	gardiennage, surveillance et sécurité des Hôpitaux	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-	
Prestations médicales et hospitalières	accueil	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	juillet	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	3%	
Prestations médicales et hospitalières	brancardage	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	juillet	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	3%	
Prestation de restauration	Préparation et fourniture des repas aux malades et au personnel de garde	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	10%	
Prestations médicales et hospitalières	buandage	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Novembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	7%	
Collecte des déchets hospitaliers	collecte des déchets hospitaliers	l' Hôpital Provincial et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid	Appel d'offres ouvert	Décembre	Service des marchés du CHP de Berrechid Tél 0522337753	-	

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
المنذوية العامة لإدارة السجون
وإعادة الإجماع

إعلان عن ميلارين لتوظيف 50 ضابط مرابي

تعلن المنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع أنها ستنظم ابتداء من 26 أبريل 2021 ميلارين للتوظيف في درجة ضابط مرابي بمراكز فاس ومراكش وأخرى موزعة وفق الجدول التالي:

Table with 4 columns: المهام المطلوبة, مركز المبراة, عدد المناصب, الفئة والتخصصات. Rows include 'فاس' and 'مراكش' with details on 'فئة الإحتياط' and 'فئة التكوون'.

وستتم التحين بناء على الحاجيات للقيام بمهام الحراسة والامن والتكبير الإداري والتفني بالمؤسسات السجنية ويحتفظ ب 2% من المناصب المتبارية في شأنها لمترشحي مفكولي الأمة وقدماء العسكريين وقدماء المحاربين مع الأشخاص المتمتعين بصفة مقاوم.

شروط المشاركة :

- أن يكون المرشح جنسية مغربية؛
أن يكون متحققا بالحقوق الوطنية وذا مروةة؛
أن يبلغ من العمر 21 سنة على الأقل و30 سنة على الأكثر في فاتح يناير 2021 ويمكن تمديد هذا الحد من السن لمدة تعادل مدة الخدمة المدنية أو العسكرية المسجحة أو السكن تصحيحها لأجل التقاعد من غير أن تتجاوز 35 سنة؛

ان يلتزموا كتابة بالصل ضمن مصالح ادارة السجون وإعادة الإجماع لمدة لا تقل عن 8 سنوات ابتداء من تاريخ التوظيف ويلزم كل موظف أخذ بهذا الإلتزام بأن يرجع الى الخزينة العامة للمملكة مجموع المبالغ والرواتب التي استعادتها منها خلال فترات التكوون، إضافة الى نسبة الثمن (8/1) عن كل سنة أو جزء من سنة من الخدمة غير المنجزة.

طريقة الترشيح :

- تعيين على المترشحة التسجيل بالموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع www.dgapp.gov.ma وتحدد وجوبا مركز واحد للمباراة المراد المشاركة فيها، مع رفع نسخ للوثائق الأصلية لملف الترشيح الكترونيا كل على حدة بصيغة PDF ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان إلى غاية 17 أبريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو آخر أجل للتسجيل الإلكتروني.
يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
تسريح بالثرف (بموجب من الموقع الإلكتروني المنذوية العامة وتم تبينه وترقيه طرف الترشيح(9)ويصادق عليه من طرف السلطات المختصة).

مواد المباراة:

Table with 3 columns: الاختبار, المدة, المعامل. Row 1: الاختبار, 5, 5. Row 2: الاختبار, 5, 5.

2. اختبار في الرياضة:

يتأهل لاجتياز اختبار الرياضة المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن 10 من 20 في الاختبار الكتابي.

Table with 3 columns: الاختبار, المدة, المعامل. Row 1: الاختبار في الرياضة, 1. Row 2: يتضمن تمارين القياس للقدرة على التحمل واجتياز حواجز رياضية, 1.

- يتعين على المترشحين المدعوين لاجتياز اختبار الرياضة الحضور في الوقت المحدد مسحوبين ببطاقة التعريف الوطنية وملف طبي حديث يكون من:
مخطط القلب الكهربائي (E.C.G. Electrocardiogram) - مسحوبا بتقرير أخصائي في أمراض القلب والشرين؛
تحليلة (Hémoglobine Glyquée (HbA1c) - مسحوبا بتقرير أخصائي في أمراض القلب والشرين؛

مع رفعها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة.
ولا يسمح للمترشحين باجتياز اختبار الرياضة إلا بعد موافقة اللجنة الطبية المكلفة بإجراء فحوصات متعلقة بالأطية البدنية والنفسية للمترشحين والمعدة بقرار المنذوب العام لإدارة السجون وإعادة الإجماع

3. الاختبار الشفوي:

Table with 3 columns: الاختبار, المدة, المعامل. Row 1: يتعلق بمواضيع مختلفة عامة وأخرى في التخصص المطلوب، 4. Row 2: في حدود 60 دقيقة، 4.

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحين الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 من 20 في اختبار الرياضة، ويتعين على المدعوين لإجراء هذا الاختبار إتمام ملف الترشيح بالوثائق التالية:

- 1. نسخة من بطاقة السوابق التقفية مسجلة من الإدارة العامة لأمن الوطني أو السجل المحلي؛
2. نسخة من نهج السيرة الذاتية (يجب رفعها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة)؛
3. شهادة ميلاد (يجب رفعها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة).

واعتبارا للوضعية البوالية في بلاننا يمكن بصفة استثنائية إلغاء الاختبار الكتابي وتحديد مواد المباراة في اختبار الرياضة والاختبار الشفوي. سيتم الإعلان عن برنامج جميع اختبارات المباريات في الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع.

ملاحظة :

- سيتم الإعلان عن اللائحة النهائية للمترشحين المقبولين لاجتياز كل مباراة وتواريخ إجراء هذه المباريات ابتداء من 21 أبريل 2021 بالموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع؛
يعتبر نشر اللائحة النهائية للمترشحين المقبولين لاجتياز كل مباراة بمثابة استعفاء ويتمين على المترشحين تتبع مختلف مراحل المباريات والإعلانات الخاصة بها عن الموقع الإلكتروني،
يمكن سحب استماعات المشاركة في مختلف اختبارات المباراة من الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع؛
وإفكين في علم المترشحين أن قبولهم النهائي مرتبط بنتيجة الفحص الطبي المجرى من طرف اللجنة الطبية المختصة واستكمال جميع وثائق ملف الترشيح داخل الأجل المحددة، وعدم تصحيح أخطاءهم بالسجل المركزي للأدبي لوزارة الوظيف العمومي وتحديث الإدارة؛
يجب احترام الإجراءات الاحترازية المنصحة من طرف السلطات العمومية لمواجهة فيروس كوفيد 19 المنسج، والالتزام بتدابير المنعقدة من طرف اللجان المشرفة على المباريات.



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
المنذوية العامة لإدارة السجون
وإعادة الإجماع

إعلان عن ميلارين لتوظيف 100 ضابط مرابي ممتاز

تعلن المنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع أنها ستنظم ابتداء من 26 أبريل 2021 ميلارين للتوظيف في درجة ضابط مرابي ممتاز بمراكز فاس ومراكش وأخرى موزعة وفق الجدول التالي:

Table with 4 columns: المهام المطلوبة, مركز المبراة, عدد المناصب, الفئة والتخصصات. Rows include 'فاس' and 'مراكش' with details on 'فئة الإحتياط' and 'فئة التكوون'.

وستتم التحين بناء على الحاجيات للقيام بمهام الحراسة والامن والتكبير الإداري والتفني بالمؤسسات السجنية ويحتفظ ب 2% من المناصب المتبارية في شأنها لمترشحي مفكولي الأمة وقدماء العسكريين وقدماء المحاربين مع الأشخاص المتمتعين بصفة مقاوم.

شروط المشاركة :

- أن يكون المرشح جنسية مغربية؛
أن يكون متحققا بالحقوق الوطنية وذا مروةة؛
أن يبلغ من العمر 21 سنة على الأقل و30 سنة على الأكثر في فاتح يناير 2021 ويمكن تمديد هذا الحد من السن لمدة تعادل مدة الخدمة المدنية أو العسكرية المسجحة أو السكن تصحيحها لأجل التقاعد من غير أن تتجاوز 35 سنة؛

ان يلتزموا كتابة بالصل ضمن مصالح ادارة السجون وإعادة الإجماع لمدة لا تقل عن 8 سنوات ابتداء من تاريخ التوظيف ويلزم كل موظف أخذ بهذا الإلتزام بأن يرجع الى الخزينة العامة للمملكة مجموع المبالغ والرواتب التي استعادتها منها خلال فترات التكوون، إضافة الى نسبة الثمن (8/1) عن كل سنة أو جزء من سنة من الخدمة غير المنجزة.

طريقة الترشيح :

- تعيين على المترشحة التسجيل بالموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع www.dgapp.gov.ma وتحدد وجوبا مركز واحد للمباراة المراد المشاركة فيها، مع رفع نسخ للوثائق الأصلية لملف الترشيح الكترونيا كل على حدة بصيغة PDF ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان إلى غاية 21 أبريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو آخر أجل للتسجيل الإلكتروني.
يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
تسريح بالثرف (بموجب من الموقع الإلكتروني المنذوية العامة وتم تبينه وترقيه طرف الترشيح(9)ويصادق عليه من طرف السلطات المختصة).

مواد المباراة:

Table with 3 columns: الاختبار, المدة, المعامل. Row 1: الاختبار, 5, 5. Row 2: الاختبار, 5, 5.

2. اختبار في الرياضة:

يتأهل لاجتياز اختبار الرياضة المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن 10 من 20 في الاختبار الكتابي.

Table with 3 columns: الاختبار, المدة, المعامل. Row 1: الاختبار في الرياضة, 1. Row 2: يتضمن تمارين القياس للقدرة على التحمل واجتياز حواجز رياضية, 1.

- يتعين على المترشحين المدعوين لاجتياز اختبار الرياضة الحضور في الوقت المحدد مسحوبين ببطاقة التعريف الوطنية وملف طبي حديث يكون من:
مخطط القلب الكهربائي (E.C.G. Electrocardiogram) - مسحوبا بتقرير أخصائي في أمراض القلب والشرين؛
تحليلة (Hémoglobine Glyquée (HbA1c) - مسحوبا بتقرير أخصائي في أمراض القلب والشرين؛

مع رفعها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة.
ولا يسمح للمترشحين باجتياز اختبار الرياضة إلا بعد موافقة اللجنة الطبية المكلفة بإجراء فحوصات متعلقة بالأطية البدنية والنفسية للمترشحين والمعدة بقرار المنذوب العام لإدارة السجون وإعادة الإجماع

3. الاختبار الشفوي:

Table with 3 columns: الاختبار, المدة, المعامل. Row 1: يتعلق بمواضيع مختلفة عامة وأخرى في التخصص المطلوب، 4. Row 2: في حدود 60 دقيقة، 4.

يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحين الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 من 20 في اختبار الرياضة، ويتعين على المدعوين لإجراء هذا الاختبار إتمام ملف الترشيح بالوثائق التالية:

- 1. نسخة من بطاقة السوابق التقفية مسجلة من الإدارة العامة لأمن الوطني أو السجل المحلي؛
2. نسخة من نهج السيرة الذاتية (يجب رفعها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة)؛
3. شهادة ميلاد (يجب رفعها بصيغة PDF على الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة).

واعتبارا للوضعية البوالية في بلاننا يمكن بصفة استثنائية إلغاء الاختبار الكتابي وتحديد مواد المباراة في اختبار الرياضة والاختبار الشفوي. سيتم الإعلان عن برنامج جميع اختبارات المباريات في الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع.

ملاحظة :

- سيتم الإعلان عن اللائحة النهائية للمترشحين المقبولين لاجتياز كل مباراة وتواريخ إجراء هذه المباريات ابتداء من 21 أبريل 2021 بالموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع؛
يعتبر نشر اللائحة النهائية للمترشحين المقبولين لاجتياز كل مباراة بمثابة استعفاء ويتمين على المترشحين تتبع مختلف مراحل المباريات والإعلانات الخاصة بها عن الموقع الإلكتروني،
يمكن سحب استماعات المشاركة في مختلف اختبارات المباراة من الموقع الإلكتروني للمنذوية العامة لإدارة السجون وإعادة الإجماع؛
وإفكين في علم المترشحين أن قبولهم النهائي مرتبط بنتيجة الفحص الطبي المجرى من طرف اللجنة الطبية المختصة واستكمال جميع وثائق ملف الترشيح داخل الأجل المحددة، وعدم تصحيح أخطاءهم بالسجل المركزي للأدبي لوزارة الوظيف العمومي وتحديث الإدارة؛
يجب احترام الإجراءات الاحترازية المنصحة من طرف السلطات العمومية لمواجهة فيروس كوفيد 19 المنسج، والالتزام بتدابير المنعقدة من طرف اللجان المشرفة على المباريات.

Constitution AMASS ALUM ELEC "S.A.R.L"

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 16/03/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

26/03/2021 sous le numéro 772046 RC N°496297.

Pour extrait et mention N° 2966/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID NOTAIRE à Oujda

Bd Med V Imm Baraka 1er Etage n°6 RC: 29367

«TOTAL TREATMENT TRADING METALS» S.A.R.L/AU.

Capital social: Deux Millions Cinq Cent Soixante Mille Dirhams (2.560.000,00 DH).

Siège social: Oujda, Rue Med Abdou Imm Saada Bloc D 4ème Etage N°5.

Augmentation du Capital par Apport en Nature

I-Aux termes d'un procès verbal notarié de l'augmentation du capital social de la société «TOTAL TREATMENT TRADING METALS» S.A.R.L/AU

reçu par Maître Khalil MOUTTAHID, Notaire à Oujda en date du 22/03/2021, enregistré à Oujda le 23/03/2021 OR: 7527 RE: 8439;

L'associé unique de ladite société a décidé d'augmenter le capital social de la société sus-dénommée par apport en nature de la totalité des constructions édifiées sur

une terre collective appartenant à la collectivité ethnique LOUSSATA, sis à Kiadat Tiouli, loué en vertu d'un contrat de bail en date du 09/05/2017, d'une superficie de (1160M²), se composant de trois hangars, un Bâtiment de transport d'électricité, le mur entourant l'usine et le siège d'administration.

Les dites constructions sont évaluées selon le rapport de l'expert Mr FATMI Mohamed Amin, commissaire aux comptes en date du 16/03/2021, à la somme de 1.560.000,00 DH.

En conséquence l'article 6 et 7 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés comme suit: Le capital social est fixé à la somme de Deux Millions Cinq Cent Soixante Mille Dirhams (2.560.000,00 DH) divisé en Vingt Cinq Mille Six Cent (25.600) parts sociales de Cent (100) dirhams chacun, réparties comme suit: Mr MOSTAPHA TOUTOU 2.560.000,00 DH. Soit au total 2.560.000,00 DH.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda en date du 25/03/2021, sous le N°1028.

N° 2967/PA



المملكة المغربية رئيس الحكومة المتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج

إعلان عن مباريات لتوظيف 50 مراقب مرابي (نات)

تعلن المتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج أنها مستقطبة ابتداء من 26 ابريل 2021 مباريات لتوظيف 50 مراقب مرابي - نات - (المسلم) موزعة وفق الجدول أسفله ويحفظها بمقتضى نسبة 25% لفاقد المترشحين المتفرغات على صفة مقاربة أو مكفولة الأمة أو عسكرية قديمة أو محاربة قديمة.

Table with 4 columns: المرابيات, عدد المناصب المخصصة, المؤسسة التي سيتم التعيين للعمل بها, والشهادة أو الدبلوم والمهارات الصليبية المطلوبة

شروط المشاركة :

- أن تكون المترشحة من جنسية مغربية
أن تكون متمتعة بالحقوق الوطنية وذات مروهة
أن تبلغ من العمر 21 سنة على الأقل و30 سنة على الأكثر في فاتح يناير 2021

طريقة الترشيح :

- يتعين على المترشحة للتسجيل بالموقع الإلكتروني للمتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج
www.dgapp.gov.ma وتحدد وجوبا مركز واحد للمباراة المراد المشاركة فيها، مع رفع نسخ للوثائق الأصلية لملف الترشيح الإلكتروني على حدة بصيغة PDF ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان إلى غاية 17 ابريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو آخر أجل للتسجيل الإلكتروني.

المملكة المغربية رئيس الحكومة المتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج



إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف أطباء وجراحي أسنان من الدرجة الأولى

مستقطبة المتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج مباراة لتوظيف 10 أطباء وجراحي أسنان من الدرجة الأولى، لتقديم الخدمات الصحية لذلاء المؤسسات السجناء التي تعرف خصيصا في هذا المجال وذلك يوم 24 ابريل 2021، بمركز تيفلت أو بمراكز أخرى إن اقتضت المسئلة الإدارية ذلك.

شروط المشاركة :

- أن يكون المترشح (ة) مغربي الجنسية
ألا تكون له سوابق عدلية
ألا يتجاوز سنة 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير 2021
أن يكون حاصلا على شهادة الدكتوراه في الطب.

طريقة الترشيح :

- يتعين على المترشح التسجيل بالموقع الإلكتروني للمتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج www.dgapp.gov.ma ، و رفع نسخ للوثائق الأصلية لملف الترشيح الإلكتروني كل على حدة بصيغة PDF ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان إلى غاية 17 ابريل 2021 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو آخر أجل للتسجيل الإلكتروني.

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- تصريح بالجنسية (يصحب من الموقع الإلكتروني للمتعددية العامة وتتم تبينه وتوقيع من طرف المترشح أثناء التسجيل ويصادق عليه من طرف السلطات المختصة)
نسخة من بطاقة التعريف الوطنية البيومترية
نسخة من شهادة الدكتوراه في الطب العام أو جراح أسنان أو ما يعادلها مصحوبة بقرار المعادلة
بالنسبة للشهادات الغير المحررة باللغة الفرنسية أو العربية فيجب ان تترجم جوبا بترجمة الى إحدى هاتين اللغتين
نسخة من البطاقة التي تحمل صفة مقاروم أو عسكري قديم أو مكفول الأمة أو محارب قديم مع استكمال مسطرة الترشيح لاحقا عن طريق الإدارات المكلفة بتسيير شؤونهم
نسخة من شهادة متممة من السلطة الحكومية المكلفة بالأشخاص في وضعية إعاقة بالنسبة للأشخاص المعاقين
ترخيص من الإدارة المشغلة لاجتياز المباراة بالنسبة للمترشحين الذين يحملون صفة موظف، تحت طائلة الرضخ أو الحذف من اللائحة النهائية للناجحين
رفض طلبات الترشيح غير المسجلة إلكترونيا، أو المرفوعة بملف غير كامل أو التي تتضمن شهادة طبية غير متوفرة على المعطيات المحددة أعلاه أو بها أي تشطيب.

مادة الاختبار

Table with 2 columns: العتبة, اختبار كتابي يتضمن أسئلة حول الطب الجماعي والصحة العامة

ملحظة :

- سيتم الإعلان عن اللائحة النهائية للمترشحين المعقولين لاجتياز المباراة ابتداء من 20 ابريل 2021 بالموقع الإلكتروني للمتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج
ويصدر نشر اللائحة النهائية للمترشحين المعقولين لاجتياز المباراة بمثابة استدعاء ويتعين على المترشحين تتبع مختلف مراحل المباراة والإعلانات الخاصة بها عبر الموقع الإلكتروني
يمكن سحب المترشح من المباراة عن الموقع الإلكتروني للمتعددية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج
والذين في علم المترشحين أن قبولهم النهائي مرتبط بنتيجة الفحص الطبي المجري من طرف اللجنة الطبية المختصة واستكمال جميع وثائق ملف الترشيح داخل الأجل المحددة، وعدم تسجيل أسمائهم بالسجل المركزي التأسيسي لإجراء الترشيح
يجب احترام الإجراءات الاحترازية المعمدة من طرف السلطات العمومية لمواجهة فيروس كوفيد 19 المتعدج، والالتزام بالتدابير المتخذة من طرف اللجان المشرفة على المباريات.

N°042/PC

N°043/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil provincial
de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 6/BP/2021

Le 29 avril 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un espace de la mémoire historique de la résistance et de La libération à Ben Ahmed - Province de Settat. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipement du Conseil provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 000,00dhs (Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 36.000,00dh TTC (Trente Six Mille Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division d'Equipement du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique ;

Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats d'agrément. Les domaines d'activité exigés sont : D14 et D15
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2968/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE Fkih BEN SALAH
COMMUNE DE Fkih BEN SALAH
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 03/2021
Séance Publique
Le 27/04/2021A 11h sera procédé, dans le bureau du président de la Commune de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis des architectes

relatifs à la consultation architecturale pour:ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DU LYCEE TIGHNARI POUR RECEVOIR LA FACULTE DES SCIENCES A Fkih BEN SALAH

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum hors taxe pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4750 000,00dhs (Quatre millions sept cent cinquante mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° : 2.12.349 du 20.3.2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.

-Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
-Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant ouverture des plis.

-Soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'Article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2969/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 03/FDR/2021

Le 28/04/2021 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna répartis en quatre lots:

- Lot N° 01 : Aménagement de Quatorze (14) écoles primaires ;
- Lot N° 02 : Aménagement de Treize (13) écoles primaires ;
- Lot N° 03 : Aménagement de Douze (12) écoles primaires ;
- Lot N° 04 : Aménagement de Onze (11) écoles primaires.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des mar-

chés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (700,00 DH) Sept Cent Dirhams.

- Lot N° 02 : (650,00 DH) Six Cent Cinquante Dirhams.

- Lot N° 03 : (600,00 DH) Six Cent Dirhams.

- Lot N° 04 : (550,00 DH) Cinq Cent Cinquante Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (I.T.C) est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (34 800,00 DH) Trente Quatre Mille Huit Cent Dirhams.

- Lot N° 02 : (32 400,00 DH) Trente Deux Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N° 03 : (30 000,00 DH) Trente Mille Dirhams.

- Lot N° 04 : (27 600,00 DH) Vingt Sept Mille Six Cent

Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les certificats de qualifica-

tion délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16 ;

• D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages.
• D15 : Courant Fort et Courant Faible pour bâtiments à tous usages.
• D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2986/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE RICH
CAIDAT AIT IZDEG
COMMUNE GUERS TIALLINE

AVIS D'ANULATION DE L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX N° 01/CGT/2021

Le président de la commune Guers Tialline porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres n° : 01/CGT/2021 relatif aux travaux de renforcement et amélioration du réseau d'eau potable des douars Trisine et Hammat Moulay Hachem commune Guers Tialline , prévu pour le : 07 Avril 2021 à 11 heures, inséré au portail Marocain des marchés publics le 12/03/2021 , et publié dans les deux journaux :

- Liberation parru le 12/03/2021 sous n° : 9264
- Alittahad Alichiraki parru le 12/03/2021 sous n° : 12790.

Est annulé.

N°2987/PA

البرنامج التوقعي للصفقات والمشاريع لسنة 2021

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم قلعة السراغنة
دائرة القلعة بني عامر
قيادة عين إلكلي أولاد سعيد
جماعة سيدي موسى

حدد البرنامج التوقعي للصفقات التي يعتمد صاحب المشروع السيد رئيس الجماعة الترابية سيدي موسى طرحها برسم السنة المالية 2021 كالتالي:
الأشغال

نوع الأشغال	موضوع الأشغال	مكان التنفيذ	طرق الإبرام	الفترة المحتملة لظرحها	مراجع المصلحة المختصة	الصفقات المخصصة
اصلاح و بناء	اصلاح وبناء الطرق بدواوير الجماعة	سيدي موسى	صفقة	ابتداء من 2021/04/25	المكتب التقني و مدير المصالح 05-24-22-16-47 Cr.sidimoussa2015@gmail.com	للشركات الصغرى والمتوسطة
إنشاء وتركيب	شبكة الماء الصالح للشرب		صفقة			
بناء	تسوير المقابر والمساجد والمدارس		صفقة			

التوريدات

نوع التوريدات	موضوع التوريدات	الكمية	مكان التسليم	طرق الإبرام	الفترة المحتملة لظرحها	مراجع المصلحة المختصة	الصفقات المخصصة
لوازم مكتبية	لوازم و مواد و أدوات مكتبية	حسب النوع و العدد و الحجم المطلوب	جماعة سيدي موسى	طلب سند	ابتداء من 2021/04/25	مكتب المالية و مدير المصالح 05-24-22-16-47 Cr.sidimoussa2015@gmail.com	للشركات الصغرى والمتوسطة
عتاد	لوازم العتاد التقني والمعلوماتي						
	شراء حواسيب محمولة و سكاكين						
	العتاد الكهربائي الصغير						
	عتاد صغير للتزيين						
	شراء و تركيب أنابيب الماء الصالح للشرب						
نظافة	مكيف كهربائي						
	مواد مطهرة						

N°2988/PA

CONSTITUTION
« BELCO NEGOCE
SARL » au capital
de 200 000,00 DH
Siège social : 1,1A CEN-
TRE COMMERCIAL
DARIS KM 9 ROUTE DE
RABAT AIN SEBAA-CA-
SABLANCA
1) Aux termes d'un acte
sous seing privé, il est éta-
bli les statuts d'une société
à Responsabilité Limitée.
DENOMINATION SO-
CIALE, BELCO NE-
GOCE-SARL
OBJET SOCIAL : CAFE-
TIER-SNACK-BOULAN-
GERIE-PATISSERIE
SIEGE SOCIAL: 1,1A
CENTRE COMMERCIAL
DARIS KM 9 ROUTE DE
RABAT AIN SEBAA-CA-
SABLANCA
DUREE DE LA SOCIETE:
99 ans.
LA GERANCE : Mr. BEL-
CAID ABDELAZIZ CIN
BJ107106 et Mr.BELCAID
RACHID CIN
BJ206124gérants de la so-
ciété pour une durée indé-
terminée.
ANNEE SOCIALE.Comme-
nce le 1^{er}Janvier et se
termine le 31 Décembre de
chaque année.
Le registre de commerce
et le dépôt légal sont effec-
tués au Tribunal de Com-
merce de Casablanca le
02/04/2021 sous :RC
N°497661 et Dépôt N°
773151

N° 2990/PA

« EXTRA VOX SARL »
CONSTITUTION
RC N°495857
Aux termes d'un acte
S.S.P. en date à Casa-
blanca, 10/02/2021 a été
formée une société
SARL dont les caractéris-
tiques sont les suivantes:
Dénomination : « EXTRA
VOX SARL »
Objet : Négoce, Import Ex-
port. Accessoires Auto-
mobiles. Maintenance et
réparations de matériel
électroniques
Siège social : ANGLE RUE
CELLINI ET RUE BASRA
MAARIF CASA-
BLANCA.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00
Dhs (Cent Mille dirhams)
divisé en 1000 parts so-
ciales de cent dhs cha-
cune, entièrement
libérées.
Mr. RADI EL MOSTAFA :
500 Parts sociales
Mr. IMCHAD HICHAM :
500 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts so-
ciales
Gérance : Mr. RADI EL
MOSTAFA, et Mr. IM-
CHAD HICHAM, gérants
pour une durée indéter-
minée.
La société sera valable-
ment engagée vis à vis de
tous autres tiers par la si-
gnature de l'un des gé-
rants ci-dessus nommés.
Bénéfices : Après prélève-
ment de 5% pour la ré-
serve, le surplus sera

N° 2991/PA

afecté suivant la décision
des associés.
Dépôts : le dépôt légal a
été effectué au greffe du
tribunal commercial de
Casablanca le 24 Mars
2021, sous N° 736948. RC
N° 771581.
N° 2991/PA
CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-
BOUZHNIKA
Tél/ Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
« WORLD TRANSPORT »
SOCIETE RESPONSABI-
LITE LIMITE
AU CAPITAL
DE 1 000 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: 35 RUE
PLANQUETTE
CASABLANCA
RC: 96217
Les'ssociés de la société
«WORLD TRANS-
PORT»SARL en date du
01/03/2019, ont décidé ce
qui suit :
Les associes décide trans-
fert de siège social de la
société de « 35 RUE
PLANQUETTE CASA-
BLANCA » à « 17 RUE 11
ETG RC MY RACHID 1
CASABLANCA.
Modification et mise à
jour de statut
Le dépôt légal est effectué
au tribunal de de com-
merce de Casablanca, le
25/03/2021 sous le N°
771703.

N° 2992/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE REHAMNA
COMMUNE DE BENGUERIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2021/CBG

**APPEL D'OFFRES RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES (PME)**

Le 29/04/2021 à 11h heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

TERRAINS DE SPORT (TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE QUATRE TERRAINS DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE A BENGUERIR)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma
*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **25000.00 DHS (vingt cinq mille DHS)**
*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1 238 280.00dhs** (Un million deux cent trente huit mille deux cent quatre vingt dirhams).
*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précisé
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précisé
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article N°4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc Produire la copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification délivrée par le **ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l' Eau** suivant les spécifications du tableau suivant:

Secteur	Classe	Qualifications exigées
0	3	O2

OU Produire la copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification délivrée par le **ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville** suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
18	3***	18-3

Pour les concurrents non installés au Maroc
Produire le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
* il est prévu une visite des lieux le 15/04/2021 à 11h (le siège de la commune est le lieu de rencontre).

N°2993/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa mamlaka
08.40 : Bungalow
09.10 : Amouddou
10.10 : Sayda Al Houra
11.10 : Rass Lmahayen
11.50 : Ousrati Best of
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Waadi saison
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Douar Al Boum
16.32 : chachat
17.00 : Moudawala
18.05 : Bent bab Allah
19.00 : JT en français
19.20 : Rass Lmahayen
19.50 : Sla w Slam
20.20 : Sla w Slam
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Lalla Laaroussa prime 2
23.50 : Dernier bulletin d'informa-
tion
00.10 : Bent bab Allah
01.02 : Al Haoudaj Oulad Oum-
ran
01.54 : Moudawala
02.50 : Tinoubka
03.17 : Waadi saison
03.44 : Sayda Al Houra
05.00 : Ichaa mamlaka
06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats
mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
06:25:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine
al ard : Tafraout
07:20:00 : DOCUMENTAIRE : Rihab attarikh :
les caravanes de pèlerins marocains d'autrefois
08:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
09:25:00 : MAGAZINE : POP UP
09:50:00 : SERIE : Rbib
10:20:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
11:05:00 : SERIE : ZHAR ET MRACHA
12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
12:35:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI
13:45:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
14:00:00 : MINI-SERIE : NCHERKOU T3AM
14:55:00 : JOURNAL AMAZIGH
15:05:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
16:20:00 : SERIE : AZZA3IMA
16:50:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
18:10:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
18:40:00 : MAGAZINE : L'école des fans
19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:55:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
21:10:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES :
LE FILM D'UNE VIE :
FATNA BENT LHOUCINE
22:40:00 : CINESTARS : KALAM ASSAHRAE :
00:10:00 : TELEFILM :
Rajoul fawqa achoubouhat
01:45:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
03:15:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
04:50:00 : MAGAZINE : 2M MAG

D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.40 : Al Haoudaj
09.40 : Amouddou
10.40 : Sayda Al Houra
11.30 : Nadi Al Marah
12.30 : Oujouh : Sidi Bennour
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Waadi saison 1
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Lalla Laaroussa
16.40 : Domoue warda
17.10 : Domoue warda
18.00 : Canal Atlas
19.00 : JT en français
19.20 : Aalam Arryadi
20.00 : Al bouyouy Asrar
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : 45 min
22.50 : Saa fi Jahim
23.50 : Dernier bulletin d'informa-
tion
00.10 : Sla w slam
00.40 : Sla w slam E
01.10 : Canal Atlas
02.10 : Al Haoudaj
03.10 : Tinoubka
03.40 : Sayda Al Houra
04.30 : Waadi saison
05.00 : Ichaa mamlaka
06.00 : Amouddou



05:50:00 : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
06:30:00 : Charayine al ard : oued Nfis
07:20:00 : DOCUMENTAIRE : RIHAB ATTA-
RIKH : ASSAD AL ATLAS
08:30:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
09:00:00 : MAGAZINE : POP UP
09:25:00 : SERIE : DOUR BIHA YA CHIBANI
10:00:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:45:00 : FEUILLETON :
RAB3A MEN RAB3INE
11:35:00 : MAGAZINE : WACH FHAMTOUNA
12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
12:35:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI
13:45:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
14:00:00 : SERIE : AL KHAWA
15:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
15:15:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
16:15:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
16:45:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:40:00 : MAGAZINE : SOURA
18:10:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
18:40:00 : WACH HNA HOUMA HNA
19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:55:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
21:10:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES :
HADDA OUAKKI
22:50:00 : CINESTARS : MAJID
00:45:00 : SERIE : Al qadia :
la ahada fawqa al qanouun
02:15:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
03:10:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
04:40:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kännich

Sport

Dans le foot italien, prière de surveiller son langage

Gianluigi Buffon sera suspendu en ce week-end de Pâques pour un blasphème de trop. Dans le football italien, les joueurs sont priés de surveiller leur langage et plus encore dans des stades sans public où rien n'échappe aux micros.

"Cela fait partie de son caractère tascan... Mais il est le premier à se sentir mal quand ça lui échappe." La journaliste Ilaria D'Amico, la compagne de Buffon, avait défendu le recordman des matches en Serie A, quelques semaines après qu'il eut sermonné un coéquipier en jurant contre Dieu, lors d'un match en décembre.

Le légendaire gardien, actuellement N.2 à la Juventus, s'en était d'abord tiré avec une amende de 5.000 euros. Mais, en appel cette semaine, il a été suspendu un match.

Une façon d'aligner sa sanction sur celles déjà infligées au milieu de la Roma Bryan Cristante (en décembre) et à l'aillier de la Lazio Manuel Lazzari (en février) pour avoir, eux aussi, usé d'une "expression blasphématoire".

Un match de suspension est la "sanction minimale" prévue par les textes. En Italie, le blasphème en public peut être puni d'une amende allant

jusqu'à 309 euros, selon le code pénal.

Ce qui n'empêche pas les allusions au sacré d'être encore fréquentes sur les terrains. L'ex-sélectionneur Marcello Lippi les mettait sur le compte de sa culture toscane. Mais le Brésilien Kakà, très croyant, ne les "supportait" pas quand il jouait à Milan et demandait parfois "à ses coéquipiers de ne pas blasphémer: ce n'est pas de la faute de Dieu s'ils ratent un but ou une passe".

Et avec le huis clos généralisé pour cause de pandémie de Covid-19, les jurons ne passent plus inaperçus.

"Dans les stades vides, on entend désormais quasiment tout et il est devenu beaucoup plus compliqué, pour les arbitres et les officiels, de fermer leurs yeux et leurs oreilles", résume pour l'AFP Marco d'Ottavi, journaliste pour le magazine en ligne l'Ultimo Uomo, auteur d'une enquête fouillée sur l'histoire du blasphème dans le calcio.

La sanction est prévue depuis "presque toujours", précise-t-il, mais le premier cas attesté remonte à un match entre Côme et la Juventus en 1975.

Dans une fin de rencontre tendue, alors que Côme tient un exploit contre les Bianconeri, son capitaine Claudio Correnti est sanctionné pour avoir blasphémé: coup franc et égalisation à suivre



Amende et suspension pour Buffon.

pour la Juve (2-2).

Correnti avait confié ses regrets en 2010 au Corriere di Como: "J'aurais préféré qu'on se souvienne de ce que j'avais fait comme footballeur... Là, c'était comme si j'avais été le seul à avoir jamais blasphémé en Italie".

Depuis, le règlement est appliqué avec plus ou moins de vigueur selon les époques. Parfois, il semble oublié, parfois il redevient prioritaire, comme en 2010 avec le président de la Fédération Giancarlo Abete, par ailleurs député Démocratie chrétienne, qui avait incité les arbitres à brandir le carton rouge, y compris en cas de blasphème.

Ces expulsions en match sont une rareté. Mais c'est tout de même arrivé en 1992 à un joueur de Serie B, Marco Pacione, exclu dès les premières minutes pour avoir juré après avoir reçu un coup.

En général, la sanction arrive après coup, sur la base des enregistrements audio et vidéo, comme ce fut le cas pour Buffon. Lequel a assuré dans le passé que, lorsqu'il jurait, il n'utilisait pas le mot "Dio" mais "zio" (oncle, en italien), pas suffisant cette fois pour lui éviter la suspension.

"Le problème est que si tu es capté par le micro tu es sanctionné, mais si ce n'est pas le cas, tu ne l'es pas... Ce n'est

pas beau de jurer à la télévision, mais ça ne me paraît pas du même niveau qu'un acte de violence ou l'agression d'un arbitre", relativise Marco d'Ottavi.

Cette "singularité" italienne n'est toutefois pas encore aussi marquée que dans le championnat voisin du Vatican, où le

blasphème est autrement plus lourdement sanctionné, rappelait récemment La Repubblica. Il y a quelques années, un joueur avait été suspendu toute la saison après "avoir perdu la tête sur une décision arbitrale", a expliqué au quotidien l'un des organisateurs.

Bonucci positif au coronavirus à son retour de sélection

Le défenseur de la Juventus Leonardo Bonucci a été testé positif au coronavirus, à peine revenu du rassemblement de la sélection italienne dont plusieurs membres de l'encadrement avaient été testés positifs mercredi, a annoncé jeudi le club turinois.

"Le joueur a été placé en isolement à son domicile", ajoute le club bianconero, qui sera donc privé samedi pour le derby contre le Torino de deux défenseurs: Bonucci mais aussi le Turc Merih Demiral, testé positif avec sa sélection et rentré ce jeudi à Turin par un vol sanitaire et qui doit poursuivre sa quarantaine dans l'hôtel de la Juventus.

Juste après la victoire en Lituanie (2-0) mercredi soir, la Fédération italienne avait annoncé que quatre membres de l'encadrement avaient été testés positifs au coronavirus. L'un d'entre eux était déjà rentré en Italie en début de semaine en raison d'un mal de gorge et les trois autres, présents en Lituanie, avaient été immédiatement placés à l'isolement.

La Fédération italienne avait précisé que le dernier test collectif mené dans le cadre du protocole de l'UEFA, lundi à Sofia au lendemain du match contre la Bulgarie (2-0), avait donné des résultats négatifs pour l'ensemble du groupe.

Euro-2020

L'UEFA pourrait autoriser plus de 23 joueurs par équipe

L'UEFA réfléchit à permettre aux équipes disputant le prochain Euro (11 juin-11 juillet) de convoquer plus de 23 joueurs, comme le réclament plusieurs sélectionneurs face à la crise sanitaire.

"L'UEFA envisage la question. Aucune décision n'a été prise pour l'instant", a indiqué jeudi un porte-parole à l'AFP, répondant à une question sur les appels des sélectionneurs de l'Italie, de la Belgique et de la France à élargir les effectifs des équipes.

Une telle mesure serait inédite depuis que les équipes nationales sont passées de 22 à 23 joueurs, lors de la Coupe des confédérations 2001: elle favoriserait les nations dotées d'un réservoir très dense, mais nécessiterait aussi de piloter des collectifs plus vastes, une tâche humainement déli-

cate.

Roberto Martínez, à la tête de la sélection belge, militait mercredi pour que les sélections puissent compter "26 voire 27 joueurs" en raison du Covid-19, dans une déclaration au journal La Dernière Heure.

"Il existe des discussions, notamment avec l'Angleterre et l'Italie. Tout le monde a réagi de la même manière. Élargir le groupe, avec par exemple un joueur en plus par ligne, ce serait une décision correcte", a ajouté l'entraîneur espagnol auprès de l'agence de presse Belga mercredi.

Le sélectionneur italien Roberto Mancini a défendu la même idée après la victoire de la Nazionale en Lituanie (2-0) lors des qualifications du Mondial-2022, bouclant une trêve internationale exceptionnellement chargée.

"Je ne sais pas si l'UEFA nous écoute. Je pense que ça pourrait être une réflexion pertinente, ce serait un problème de perdre des joueurs pendant l'Euro. Les remplaçants possibles seraient alors en vacances", a souligné le technicien italien.

Didier Deschamps, qui relève depuis plusieurs jours l'état de fatigue des joueurs, face à un calendrier chamboulé par la pandémie de Covid-19 et après une préparation estivale tronquée, a rappelé qu'il leur faudrait "enchaîner, enchaîner, enchaîner" jusqu'à l'Euro.

"Je pense d'ailleurs que si l'UEFA se penchait sur le sujet de pouvoir élargir la liste, de deux ou trois joueurs, ce serait une bonne chose, à condition qu'ils puissent tous être sur la feuille de match. On n'a pas eu de cas positif mais je pense qu'avec la fa-

tigue et tout cela (la Covid-19), ce serait une bonne chose", a ajouté le sélectionneur des Bleus.

Moins enthousiaste, le sélectionneur anglais Gareth Southgate sait "qu'il y a des discussions" à ce sujet mais n'est "pas 100% favorable" à des effectifs plus larges, expliquait-il mercredi après la victoire des siens face à la Pologne (2-1).

"Je sais que la Covid pourrait jouer un rôle, mais je pense que choisir 23 joueurs est une compétence", a précisé l'ancien international. "Vous devez prendre de bonnes décisions, d'importantes décisions, et une partie de ça risque d'être perdue si vous disposez d'un groupe étendu".

L'UEFA tient son prochain comité exécutif le 19 avril, à la veille de son congrès, après avoir décidé lors de sa dernière réunion mercredi d'au-

toriser jusqu'à cinq changements de joueurs par match et par équipe durant l'Euro, une mesure déjà en vigueur dans d'autres compétitions.

Au menu du 19 avril figurent déjà la réforme des compétitions de clubs européennes au-delà de 2024, Ligue des champions en tête, ainsi que l'organisation détaillée de l'Euro.

Déjà reporté d'un an en raison de la pandémie, le tournoi continental doit se tenir dans 12 villes hôtes de 12 pays différents, un défi rendu encore plus complexe par la volonté de l'UEFA que tous les stades accueillent du public.

Mercredi, l'instance a levé la limite de 30% de spectateurs par stade qu'elle avait définie en octobre dernier pour ses compétitions, laissant les autorités locales fixer librement les jauges.

Ligue des champions

Les réservistes du WAC cherchent à convaincre à Johannesburg

Coupe de la Confédération

Sacrés adversaires pour le Raja et la RSB

La compétition africaine inter-clubs reprendra ses droits en cette fin de semaine. En Ligue des champions, le WAC affrontera ce samedi à partir de 17 heures au stade Soccer City de Johannesburg, l'équipe sud-africaine de Kaizer Chiefs, en match comptant pour la cinquième journée du groupe C. Alors qu'en Coupe de la Confédération CAF, les deux représentants du football national, la RSB et le Raja se produiront à domicile contre respectivement les Algériens de la Jeunesse Sportive de Kabylie (3ème journée du GP : B) et les Égyptiens de Pyramids (3ème journée du GP : D).

Le Wydad, qui a déjà assuré sa qualification au terme de la quatrième manche après avoir porté son capital points à 10 unités, défiera la formation sud-africaine avec une équipe composée quasiment de joueurs réservistes et coachée par l'entraîneur-adjoint Hamouada Benchrifa. Celui-ci, dans une déclaration à la presse, a fait savoir que tous les joueurs du Wydad ont leur poids et ceux qui se trouvent titularisés sont les éléments qui sont prêts du moment où le club joue sur plusieurs tableaux. Avant d'ajouter que le WAC s'est rendu à Johannesburg avec la ferme intention de signer un bon résultat devant un robuste adversaire que les Rouges avaient gagné lors de la première manche à Ouagadougou par 4 à 0.

Si ça sera un match sans enjeu pour

les Wydadis qui, une fois de retour à Casablanca, se mettront en isolement sanitaire, ça ne sera pas le cas pour leurs homologues de Kaizer Chiefs (5 pts) qui aspirent à décrocher le deuxième ticket tout comme les Guinéens de Horoya Conakry (5 pts) qui joueront à fond leur chance à Lunda face aux Angolais de Petro Atletico pour qui les carottes sont déjà cuites (1 pt).

Il y a lieu de signaler que la CAF a décidé de confier la tâche d'arbitrage de ce match à un quatuor égyptien, avec Ibrahim Noureddine comme juge de centre. Et pour éviter toute mauvaise surprise, en raison du risque de propagation du nouveau variant du coronavirus, un cinquième réferee, également égyptien, a été appelé en renfort en la personne d'Ahmed Ghanbour.

En Coupe de la Confédération, la RSB, tenante du titre, recevra dimanche à 20 heures au stade municipal de Berkane la JSK, club qui occupe après deux actes la pole position avec 4 points.

Les Berkanis qui restent sur une défaite concédée à Garoua devant les Camerounais de Coton Sport (2-0), sont obligés de rectifier le tir et de renouer avec la victoire pour retrouver de nouveau la première place du classement au terme de la phase aller.

Pour le nouvel entraîneur de la Renaissance de Berkane, Pedro Ben Ali, cette opposition maghrébine est bien loin d'être

une simple sinécure, mais l'équipe est tenue de se surpasser afin que la victoire soit au rendez-vous.

Ça reste jouable pour la RSB bien outillée pour franchir le cap des Kabyles même si elle devra faire sans Mohcine la jour, forfait après avoir contracté une blessure à l'entraînement.

L'autre match de ce groupe mettra aux prises, également dimanche à 14 heures, Napsa Stars de Zambie et Coton Sport. Quant au Raja, il accueillera dimanche à 17 heures au Complexe Mohammed V à Casablanca les Égyptiens de Pyramids, confrontation entre deux protagonistes ayant enregistré jusqu'à présent deux victoires chacun.

Il s'agit là du dernier match du coach Jamal Sellami qui avait décidé de jeter l'éponge après avoir été critiqué aussi bien par certaines parties intéressées que par le public qui est allé loin dans ses contestations en observant un sit-in dimanche dernier en ces temps difficiles de crise sanitaire.

Pourvu que l'ultime apparition de l'entraîneur champion du Maroc soit ponctuée d'un probant résultat et que les joueurs qui seront alignés puissent sortir un match plein en vue d'apaiser plus ou moins la tension qui bat son plein du côté du complexe Oasis.

Les Cairotes, finalistes de la précédente édition, restent un sacré morceau mais le Raja est en mesure d'atteindre son



objectif même si, apparemment, il ne devrait pas compter sur quelques éléments clés, dont notamment Abdelilah Hafifi, in-

certain suite à sa blessure en stage de l'EN des locaux.

Mohamed Bouarab

Youssef Amrani : Le déplacement du WAC à Johannesburg, une autre preuve du rayonnement du football marocain en Afrique

Le déplacement du Wydad de Casablanca (WAC) en Afrique du Sud pour affronter, ce samedi à Johannesburg, l'équipe de Kaizer Chiefs, au titre de la 5e journée des matchs de poules de la Ligue des champions d'Afrique, contribue grandement au rayonnement du football marocain en Afrique, a affirmé jeudi l'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani.

Dans une allocution à l'occasion de sa rencontre à Johannesburg avec les joueurs et le staff technique du WAC, M. Amrani a indiqué que les prouesses réalisées par le Wydad de Casablanca et par d'autres équipes marocaines à l'échelle du continent constituent bien un soutien à l'action diplomatique du Royaume, promue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Mettant en exergue le rôle d'avant-garde de la jeunesse, non seulement dans le sport, mais également dans la construction de toute la société marocaine, M. Amrani a relevé que la présence de joueurs africains au sein de l'équipe du WAC atteste, encore une fois, de la projection africaine du Royaume.

«Le football et le sport en général jouent un rôle majeur dans le rapprochement du Maroc avec l'Afrique qui demeure une priorité de la politique étrangère du Royaume», soutient-il.

Dans cette même veine, il a expliqué que tout comme la diplomatie, le football contribue au rayonnement de l'image du Maroc dans le continent africain. «En ces temps difficiles caractérisés par la crise sanitaire consécutive à la pandémie de Covid-19, le WAC a pris l'initiative de se déplacer à Johannesburg, prouvant de la sorte son engagement à représenter, comme il se doit, le football national et le Maroc, a-t-il dit.

L'ambassadeur a, à cette occasion, félicité l'équipe pour sa qualification au second tour de cette compétition sportive.

Divers

Botola Pro D1

Après une courte trêve, la Botola Pro D1 « Inwi » de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 10ème journée.

Samedi, trois rencontres sont à l'ordre du jour : MAT-RCAZ (15h00), DHJ-SCCM (17h15) et CAYB-MCO (19h30). Quant au match MAS-FUS, il est prévu pour dimanche à 15h00.

Le bal de cette journée devait être ouvert vendredi par les matches IRT-ASFAR et HUSA-RCOZ.

A rappeler que deux matches comptant pour cette journée ont été disputés le week-end dernier : Le derby WAC-Raja qui a tourné à l'avantage des Rouges (2-0) et la confrontation OCS-RSB sanctionnée par un nul blanc.

Championnat de basketball

Voici le programme de la 4e journée de la division excellence du championnat national de basketball (saison 2020-2021).

Poule Nord

Samedi 3 avril (15h00)

Itihad Tanger - Renaissance de Berkane

Association Michlifien Ifrane - Amal Riadi El Hajeb

Dimanche 4 avril (15h00)

Maghreb de Fès - Club Pomme Athletic Midelt

Chabab Al Hoccima - Lixus Larache

Poule Sud

Samedi 3 avril (15h00)

AS FAR - Wydad de Casablanca

Amal Sportive Essaouira - Kawkab de Marrakech

Olympic de Safi - Chabab El Ouatia

Mardi 6 avril : (18h00)

FUS de Rabat - AS Salé

Réunion du comité directeur de la FRMSPT

La célébration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix



La célébration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, ainsi que la restructuration de la Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT), ont été au centre de la première réunion de son comité directeur, élu le 6 février à Rabat sous la présidence de Mme Nezha Bidouane.

Lors de cette réunion, tenue mardi par visioconférence, la FRMSPT a indiqué dans un communiqué qu'elle est disposée à mettre en

œuvre le programme annuel dès que les conditions appropriées seront en place, et à mobiliser toutes les capacités afin de célébrer la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Cette journée internationale, célébrée le 6 avril de chaque année, se tiendra sous le thème "Dernière chaque white card il y a une histoire", ajoute-t-on. Cependant, le comité directeur de la fédération a souligné qu'il serait plus judicieux d'organiser les activités de sensibilisation dans le respect scrupuleux des

mesures sanitaires et préventives visant à enrayer la propagation de la Covid-19. Dans un premier lieu, le comité a fait référence à la réunion officielle qui s'est tenue récemment avec les responsables de la direction des sports au sein du ministère de tutelle dans le cadre de la préparation du contrat d'objectifs pour les quatre prochaines saisons, ainsi qu'à la situation administrative de la fédération et à sa restructuration, à savoir la constitution de ses instances disciplinaires (Commission de discipline / Commission de recours).

Il a également abordé les questions portant sur la régularisation des statuts des associations conformément aux dispositions de la loi 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports, la création de nouvelles associations et l'établissement des ligues régionales, a indiqué la même source. L'importance de la formation et de la formation continue, ainsi que l'aspect médiatique ont également été abordés lors de cette rencontre, compte tenu de leur rôle primordial et efficace dans la diffusion de la culture du sport et de l'activité physique, conclut le communiqué de la FRMSPT.

“Or vert” : Le juteux trafic du vol d'avocats en Afrique du Sud

Des flashes de lumière trouent la nuit noire. A bord de gros pick-ups, lentement, des gardes privés patrouillent dans les champs d'avocats d'une ferme sud-africaine, un "or vert" devenu la cible de vols à grande échelle.

Au volant, les yeux plissés rivés sur les centaines d'avocateurs de plus de deux mètres de haut, soigneusement alignés, Marius Jacobs tire sur sa cigarette. "Il y a de plus en plus de voleurs, ils chargent des camions entiers", souffle-t-il.

Les pillages de vergers ces dernières années se comptent en milliers de tonnes et les pertes en millions d'euros pour les producteurs sud-africains.

Le boom de la consommation d'avocat, notamment aux Etats-Unis et en Europe, a fait exploser les cours de cette star confirmée des assiettes, dont le prix sur ces marchés peut grimper jusqu'à 10 euros le kilo.

En cette fin d'été austral, dans les exploitations du Limpopo (Nord), les branches sont lourdes, chargées de fruits charnus vert foncé, prêts à être récoltés... Et les raids crapuleux se multiplient.

Les équipes de Marius Jacobs gèrent la sécurité d'une vingtaine de fermes, la plupart spécialisées dans la culture du précieux fruit oléagineux.

Les voleurs pris en flagrant délit sont traqués dans l'obscurité par des chiens, neutralisés et remis à la po-



lice. Jusqu'à 30 tonnes peuvent être dérobées en une seule nuit.

"On a attrapé un minibus rempli", raconte un garde, Manuel Matlatje, 28 ans. "On fait de notre mieux, mais ça devient difficile".

Sur les 250 hectares de vergers de l'exploitation Allesbeste, les saisonniers s'activent pour le début de la récolte, avant que la chaleur de midi ne vienne les assommer.

Edrean Ernst, 40 ans, fait les comptes: il prévoit 14.000 euros de pertes cette année dues aux vols. Malgré les millions dépensés en personnel de sécurité et en clôtures, dont une partie électrifiée. Un coût non négligeable, même quand les affaires sont florissantes.

Ces deux dernières années, la propriété, qui exporte 1.500 tonnes d'avocats par an, a été ciblée une vingtaine de fois.

Dans cette région rurale aux larges étendues surplombées de collines, ni la police ni les gardes ne peuvent efficacement couvrir de si vastes zones. "Ça fait le jeu des criminels", déplore l'agriculteur.

Les auteurs de petits larcins se sont rapidement transformés en bandes organisées. Les pillards agissent de nuit, opèrent rapidement et visent les fruits de première qualité destinés à l'export, principalement vers l'Europe.

"Certains viennent avec de grosses machettes", décrit Phillip

Mofokeng qui gère deux vergers de 83 hectares gorgés de fruits.

"C'est un jeu du chat et de la souris", résume M. Ernst. Avec une sécurité renforcée, les vols baissent... avant de reprendre au bout de quelques mois.

Et avec la pandémie de Covid-19, certaines propriétés ont été contraintes de réduire les coûts en coupant dans leur budget sécurité, pour compenser les pertes liées à la crise sanitaire.

Sur un marché près de Tanzeen, à 400 km au nord de Johannesburg, chaque lot d'avocats porte un code barre pour tracer sa provenance. Un moyen de lutter contre le trafic.

Mauritz Swart, chargé du

contrôle des marchandises sur le marché, repère les petits bouts de tiges au sommet de chaque fruit. Les voleurs, dans leur hâte, arrachent généralement les avocats en laissant un trou qui les expose aux champignons et à une oxydation prématurée. Facilement repérables pour un oeil exercé.

Plus loin sur le bord de la route, des filets d'avocats sont suspendus au-dessus d'étals en tôle. Les fruits sont visiblement troués. A 1,70 euro le kilo, ils sont six fois moins chers qu'en supermarché. Ils viennent d'un "marché" voisin, assure le vendeur.

"Ces vendeurs inondent le marché informel" et affectent les prix et la demande, explique M. Swart. Mais dans un circuit aux nombreux intermédiaires, difficile de remonter les filières. Et "la police ne prend pas ça au sérieux (...)" Ce n'est pas un meurtre, juste un vol d'avocats", regrette Mauritz Swart.

"Nous ne restons pas les bras croisés", assure à l'AFP le colonel Moatshe Ngoepe, porte-parole de la police du Limpopo, expliquant que les vols ne sont souvent pas signalés.

Pour les agriculteurs, l'enjeu va au-delà du seul manque à gagner: l'activité représente des emplois.

Mais surtout, les avocats arrachés avant d'être mûrs ne deviendront jamais "beaux et mous", regrette M. Ernst, inquiet de voir les consommateurs finir par se détourner de ce mets.

Pains aux canneberges

Ingrédients :

385 g de farine
16 g de levure fraîche de boulanger (ou 4 g de levure de boulanger déshydratée)
8 g de sel
50 g de cranberries

Les étapes :

1. Dans un saladier, mélangez la farine avec la levure de boulanger, le sel et 26 cl d'eau. Pétrissez la pâte jusqu'à obtenir un mélange homogène.

2. Incorporez ensuite les cranberries et ajoutez un peu d'eau si besoin. Formez ensuite une boule de pâte et couvrez-la d'un torchon humide.

3. Laissez lever la pâte près d'une

source de chaleur pendant environ 2 heures jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume.

4. Sur un plan de travail fariné, dégazez la pâte puis divisez-la en 4 portions de taille égale. Façonnez des boules puis disposez-les sur une plaque de cuisson chemisée d'un papier sulfurisé.

5. Laissez lever pendant 2 heures à température ambiante. Préchauffez le four à 240 °C. Entaillez légèrement les pains puis enfournez pour 5 minutes de cuisson.

6. Baissez la température à 220 °C puis poursuivez la cuisson pendant 8 à 10 minutes. Une fois les petits pains aux cranberries cuits, laissez-les refroidir hors du four.



Manger une pomme par jour éloigne-t-il vraiment le médecin ?

« Il n'existe pas d'aliment miracle », affirme d'emblée le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste. « Difficile donc de dire que manger une pomme, en soi, peut éloigner le médecin. En revanche, ce fruit a son rôle à jouer dans le cadre d'une alimentation saine et diversifiée », assure-t-elle avant de préciser qu'il est recommandé de manger « trois à quatre fruits par jour ». Mais alors, quelles sont, au juste, les vertus de la pomme ?

« La pomme est ni trop peu sucrée ni trop sucrée », affirme le Dr Laurence Plumey. « Elle contient 12% de sucres. C'est moins que la banane qui en contient 20%, mais plus que les fruits rouges qui en contiennent 6 à 7% ». L'avantage, c'est que ce fruit a un indice glycémique moyen. Lorsque l'on mange une pomme, le taux de sucre monte, mais pas trop rapidement.

« Ce fruit est généralement recommandé aux personnes qui sont en surpoids », précise le médecin nutritionniste. « Il a la faculté de calmer la faim, de rassasier durablement ». Lorsque l'on consomme une pomme, on prend le temps de mâcher. Cette action va déclencher le processus de satiété et donc « caler ».

« La pomme est un excellent régulateur d'appétit », ajoute-t-elle. Vous l'aurez compris, ce fruit est idéal en cas de fringales. « Manger une pomme permet, non seulement, d'avoir un goût sucré agréable en bouche, mais ça évite également de se jeter sur le repas du soir ». C'est ce qui en fait le parfait en-cas de l'après-

midi. « La pomme contient des vitamines B et C, du magnésium et du potassium », explique le Dr Laurence Plumey « mais ce qui est vraiment intéressant, c'est qu'elle est riche en fibres », à la fois solubles et insolubles. Les fibres solubles, contenues dans la pectine, préviennent les diarrhées tout en préservant la flore intestinale. Les fibres insolubles, de leur côté, stimulent le transit intestinal. Un juste équilibre nécessaire au bon fonctionnement du système digestif.

« La pectine permet de réduire très légèrement l'absorption de graisses dans l'organisme », indique le médecin nutritionniste. Consommer deux pommes par jour permet de faire un peu baisser le taux de mauvais cholestérol. En témoigne une étude parue dans The American Journal of Clinical Nutrition.

Des chercheurs de l'Université de Reading ont demandé à une quarantaine de patients atteints d'une légère hypercholestérolémie de consommer deux pommes par jour pendant 8 semaines. Résultat : leur taux de cholestérol a diminué de 4%. Un très léger bénéfice qui doit surtout cohabiter avec la lutte contre l'excès de graisses saturées et la perte de poids, si nécessaire.

Le Dr Laurence Plumey rappelle qu'il ne faut pas hésiter à varier les saveurs et les plaisirs. « Il existe plein de sortes de pommes, des sucrées, des acides. On peut les manger cuites, crues, au four ». Des cuissons qui ont chacune leur avantage...